

Bulletin Municipal

**JARZÉ
VILLAGES**



2016

JARZÉ
Cne de JARZÉ VILLAGES

BEAUVAU
Cne de JARZÉ VILLAGES

CHAUMONT D'ANJOU
Cne de JARZÉ VILLAGES

LUÉ EN BAUGEOIS
Cne de JARZÉ VILLAGES



Sommaire

Le mot du Maire.....	p.1
----------------------	-----

La vie municipale

Affaires scolaires/enfance/jeunesse.....	p.2
Bâtiments.....	p.3
Eglise de Beauvau.....	p.3
L'aménagement paysager.....	p. 4
Voirie.....	p.4-5
Espaces verts.....	p.6-7
Gestion des espaces publics.....	p.8 à 10
Repas des aînés.....	p. 11
Halloween.....	p. 11
Manifestion du 17 décembre.....	p.12-13
Cérémonies à Beauvau.....	p. 14
Flash Info.....	p. 15
Budget.....	p. 16-17
Etat civil de Jarzé Villages.....	p. 18-19
Recensement de la population 2017.....	p. 20
Les Bibliothèques.....	p. 21-22
Les écoles.....	p.23 à 27

La vie associative

Folk Chaum pas / Lyre Jarzéenne.....	p. 28
Asso. culturelle du pays de Jarzé.....	p. 29
Asso. pour la sauvegarde de la chapelle Notre Dame de Montplacé.....	p.29
Les Trublions.....	p. 30
Atelier du rempart.....	p. 31
Asso. arts, culture et loisirs de Beauvau.....	p. 31
Asso. sport, culture et loisirs de Lué-en-Baugeois.....	p. 31
Entente Sportive Jarzéenne.....	p. 32 à 35
Gym adultes Jarzé.....	p. 36
Boule de fort.....	p. 37
Club de l'amitié.....	p.38
Club de la bonne humeur de Chaumont d'Anjou.....	p. 39
Comité des fêtes de Lué-en-Baugeois.....	p. 39
Repas de l'amicale des anciens élèves de Beauvau.....	p.40
Tableaux des relevés de températures.....	p. 40
Donneurs de sang / ADRAAM.....	p. 41

La vie intercommunale

PLUi.....	p. 42-43
Semaine bleue / Transport solidaire.....	p. 44
Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe.....	p. 45
CPAM.....	p.45
Espace jeunes.....	p. 46
SICTOM.....	p.47
Secours catholique / Fondation du Patrimoine.....	p. 48

Le Mot du Maire

Nous voici déjà à la fin de l'année et j'ai le plaisir de vous présenter le premier bulletin de « Jarzé Villages », plus étoffé, c'est bien normal, car notre nouvelle commune et ses 4 villages se portent bien et ont envie de le dire !

Une bougie à souffler... et un premier bilan que vous découvrirez au fil de votre lecture, satisfaisant et très rassurant après cette année de mise en route.

Une année d'adaptation, riche en rencontres, en réunions, en découvertes, en travaux et en projets... Nous avons la chance d'avoir des élus respectueux les uns des autres autour de la table et qui ont l'envie d'avancer ensemble et d'écrire l'avenir sereinement.

Après avoir saisi l'opportunité de créer une commune nouvelle prévue par la réforme territoriale, un autre chapitre s'ouvre avec la loi **NOTRe** : l'obligation de regrouper au 1^{er} janvier 2017 les Intercommunalités, Communautés de Communes et autres syndicats.

Dès l'année prochaine, le Maine-et-Loire ne comptera plus que 9 Communautés de Communes contre 16 actuellement.

La « Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe » (CCALS) verra donc le jour au 1^{er} janvier 2017, issue du regroupement des Communautés de Communes de Tiercé (CCLS), Durtal (CCPA) et Seiches (CCL) dont nous faisons partie.

Nous serons la plus petite unité du Département avec environ 26 000 habitants et 44 Conseillers Communautaires (au lieu de 84 sur les 3 Communautés de Communes actuelles).

La CCALS devrait, tout en respectant nos communes, prendre de plus en plus de compétences telles que la gestion de l'assainissement collectif, de l'eau potable, etc.

La mutualisation de nos diverses « richesses » est un outil qui nous permettra à l'avenir, je l'espère, d'envisager un aménagement plus équilibré de notre territoire.

De quoi « bousculer » encore un peu plus nos habitudes d'élus !!

L'année 2017 s'annonce très active !

Notre commune bouge et grandit vite... nous devons déjà prévoir l'extension de certains équipements tels que l'école, la garderie périscolaire, la salle de sports...

Le recensement de la population aura lieu en février 2017 sur tout le territoire de Jarzé Villages, même si certaines communes déléguées comme Lué-en-Baugeois l'ont déjà vécu l'an passé. Je compte sur vous pour accueillir avec bienveillance les agents recenseurs !

Je vous laisse maintenant découvrir ce bulletin d'informations communales réalisé par une équipe renforcée que je remercie très sincèrement.

J'aurai le plaisir de vous retrouver dans chaque commune déléguée, avec les Maires délégués, pour les cérémonies de vœux, l'occasion de nous rencontrer, de communiquer autrement ou tout simplement de fêter ensemble cette nouvelle année et vous offrir mes vœux les plus chaleureux pour 2017 :

- à Beauvau le vendredi 6 janvier à 19h00
- à Jarzé le samedi 7 janvier à 18h00
- à Lué-en-Baugeois le samedi 14 janvier à 16h00
- à Chaumont d'Anjou le vendredi 20 janvier à 20h00

Bonne Année 2017 !
Elisabeth MARQUET, Maire de Jarzé Villages.



AFFAIRES SCOLAIRES/ENFANCE/JEUNESSE

Les points marquants de 2016 :

- **Création du poste de coordination des Temps d'Activités Périscolaires.**

Depuis septembre, Christelle Le Cam, par ailleurs directrice de l'accueil de loisirs de Jarzé, assure la coordination des TAP qui concernent près de 280 élèves. Ses missions sont notamment de concevoir et coordonner le projet pédagogique des TAP auprès des équipes éducatives, de communiquer auprès des familles et de développer les partenariats avec les écoles, l'accueil de loisirs, la garderie périscolaire, voire les associations...

- **Réorganisation de la garderie périscolaire.**

Le nombre d'enfants fréquentant la garderie avant et/ou après l'école étant en constante augmentation, une nouvelle organisation de ce service a été mise en place après les vacances de la Toussaint pour assurer le meilleur accueil possible. Les enfants sont désormais accueillis dans 2 lieux distincts : la garderie pour les élèves de maternelle et la salle de motricité de l'école du Grand Noyer pour les élèves d'élémentaire.

- **Achat d'un modulaire comme local dédié aux 10/17 ans** (Espace Jeunes).

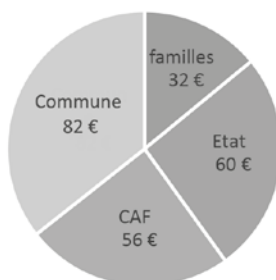
Depuis son ouverture fin 2015, l'Espace Jeunes de Jarzé occupait les locaux auparavant loués par la paroisse, rue Louis Touchet. Ce local a permis la mise en route de ce nouveau service sur notre commune mais les contraintes (absence d'espace extérieur, contraintes d'accessibilité...) identifiées dès le début ne permettaient pas d'envisager durablement l'Espace Jeunes à cet endroit. C'est pourquoi le Conseil Municipal, sur proposition de la commission Enfance/Jeunesse, a voté l'acquisition du modulaire installé depuis fin septembre à proximité du stade. Tous les 10/17 ans de notre commune nouvelle peuvent désormais bénéficier de cet espace qui leur est dédié. Informations au 06 80 23 54 71 ou espacejeunes.jarze@cc-duloir.fr

2016 en quelques chiffres...

323 enfants scolarisés à Jarzé et 26 scolarisés à Cornillé Les Caves et Bauné (Entente Scolaire Lué/Cornillé/Bauné).
22 agents communaux (y compris les animateurs des Temps d'Activités Périscolaires) équivalent à 9,7 Temps Plein
et 3 intervenants sous convention **pour les TAP** équivalent à 0,3 Temps Plein.

En moyenne, **270 repas servis par jour** au restaurant scolaire de Jarzé.

Répartition financement TAP
(coût annuel par élève)



Projet 2017

Construction d'un bâtiment pour agrandissement de l'accueil de loisirs/garderie périscolaire et construction d'une 10^{ème} classe.

L'évolution constante des effectifs d'enfants scolarisés, et par conséquent de ceux fréquentant garderie périscolaire et accueil de loisirs, nous contraint à envisager l'agrandissement des locaux scolaires et périscolaires.

Un appel à projet auprès de cabinets d'architectes a donc été lancé cet automne pour la construction d'un bâtiment au sein du complexe scolaire. Ce bâtiment accueillera une partie de l'accueil périscolaire mutualisé avec l'accueil de loisirs en complément de la garderie actuelle ainsi qu'une classe supplémentaire. En tenant compte des délais administratifs pour les demandes de subventions, des délais pour l'instruction du permis de construire, ceux de la procédure d'appel d'offres et le temps de construction, nous envisageons la mise en service du bâtiment pour la rentrée scolaire 2018.

BÂTIMENTS

2016 une année active au niveau des bâtiments :

- L'année a commencé par l'**aménagement de 2 bureaux au 1^{er} étage de la mairie de Jarzé** pour le regroupement des agents administratifs dans le cadre de la commune nouvelle.
- **Mise en place de l'Ad'ap** (*Agenda d'accessibilité programmée*) approuvé pour 2 périodes de 3 ans pour la mise en conformité de l'ensemble des bâtiments communaux ERP (Etablissement Recevant du Public). L'estimation financière de la mise en accessibilité s'élève à 115 000 € H.T.
- La **fin des aménagements des abords de la salle St Michel** (*rambarde et allée piétonne*).
- La **mise en place du modulaire pour l'espace jeunes** sur le terrain de sports pour un montant de 75 000 € H.T.
- **Début des travaux de restauration du massif du clocher** avec remise en état du beffroi et repositionnement des cloches pour un montant de 235 883 € H.T. Les cloches ne sonneront pas pendant toute la durée des travaux.

Etudes et prévisions 2017 :

- La Grange : bâtiment bar et sanitaires à terminer.
- Extension de la salle de sports et aménagement des locaux foot.
- Construction d'une 10^{ème} classe et réaménagement des locaux périscolaires.
- Construction d'une station d'épuration à Lué-en-Baugeois.



Membres de la commission bâtiments
lors de la réunion du 25/10/2016

ÉGLISE DE BEAUVAU : BILAN DES TRAVAUX

Réalisés en 2 tranches, depuis janvier 2015, les travaux de restauration (charpente, toiture, pose de gouttières et purge des enduits ciments et rejointement) sont terminés. Ce patrimoine rayonne maintenant au centre du bourg. On nous dit qu'il y en a maintenant pour 100 ans...

Toutes les factures ne sont pas encore arrivées, ni les subventions. Ce bilan financier est donc donné à titre indicatif :

DÉPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
1° tranche	157 092 €	DRAC (Etat)	33 475,00 €
(chœur, clocher)		RÉGION	33 475,00 €
		Conseil Général	30 800,00 €
2° tranche (Nef)	68 729 €	Dotations parlementaires	19 500,00 €
		Dons associations	
		Patrimoine	55 000,00 €
		Dons particuliers	11 857,00 €
		Autofinancement	41 714,00 €
TOTAL	225 821 €		225 821,00 €

Soit un montant total subventions + dons, de près de 81,5 %.

Un grand remerciement aux institutions : État, Conseil régional, Conseil Départemental, Jean-Charles TAUGOURDEAU (député), Daniel RAOUL (sénateur), aux associations de sauvegarde du Patrimoine : la Sauvegarde de l'Art Français et sa Présidente pour le Maine et Loire Madame Elisabeth d'ORSETTI ainsi que la Fondation du Patrimoine. Un merci appuyé aux personnes de Beauvau, Jarzé, Seiches sur le Loir, La Flèche, Cornillé les Caves, Angers, Bouchemaine, Corzé, Cheviré le Rouge, Étriché, Nantes, Paris, Andard, Sermaise, Charenton... qui ont généreusement donné pour que ce patrimoine demeure. On peut d'ailleurs encore donner...



BEAUVAU

APRÈS LES TRAVAUX DE VOIRIE, L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Les employés de Jarzé Villages ont travaillé avec Claudie LANDELLE du cabinet Cité des Champs sur le programme de plantations qui sera mis en œuvre cet automne. Conformément au projet de « clairière dans la forêt », la végétation sera déclinée tout au long de la rue St Martin ainsi qu'autour de l'église :

Carrefour de Mondésir : grandes pervenches, fusains d'Europe

Entrée de Beauvau : grandes pervenches et charmillles

Au niveau de la chicane : grandes pervenches, érables champêtres, arbres aux faisans, fusains

Autour de l'église : hortensias héliobores, camélias et cornouillers

Sortie du bourg vers Jarzé : osmanthes et cornouillers



Nous allons poursuivre la réflexion sur la gestion des espaces publics et sécurité voirie : associer la végétalisation à la convivialité et à la sécurité, tout en recherchant des végétaux économes en temps de travail. **Notre objectif reste l'obtention de la 1^{ère} fleur au concours des villages fleuris.**

Par ailleurs, nous souhaitons concerter les habitants du Lotissement du Clos, de la rue de La Tranchardière et de Richebourg sur la sécurité au niveau de la voirie.

VOIRIE

JARZÉ

La première phase de mise en accessibilité est maintenant terminée. En novembre 2016, les travaux de mise en accessibilité réalisés par EUROVIA se sont achevés après deux mois de travaux. Le coût total des trois phases s'élève à 320 000 € HT euros dont 77 000 € de subventions. La seconde phase débutera au printemps dans le secteur des Brétignolles.

Après quelques hésitations et des sens uniques pris à l'envers, le nouveau sens de circulation est maintenant entré dans les habitudes de déplacement. De petites modifications des aménagements peuvent encore intervenir afin d'améliorer la cohabitation des piétons et automobilistes. Les zones de stationnement minutes sont déjà très bien respectées à la grande satisfaction des commerçants et des usagers. Pour que cela puisse durer, le passage d'un agent communal assermenté permettra d'éviter les temps de stationnement abusifs.



BEAUVAU

C'est l'entreprise JUGE qui a réalisé les travaux de voirie qui ont duré deux mois.

Le coût total s'élève à 198 600 € TTC dont 26 000 € de subventions.



CHAUMONT D'ANJOU

Les Ets Colas ont effectué la seconde des trois phases de travaux pour un coût total de 236 210 € TTC dont 93 872,80 € de subventions. Reste la dernière phase à réaliser près du calvaire.

Suite à l'aménagement 2015, le non-respect de l'interdiction PL en amont des routes de Corzé et de Malagué cause encore des dégâts sur les quilles de béton destinées à protéger les maisons du carrefour.





ESPACES VERTS

Concours des maisons fleuries

Beauvau et Jarzé récompensés au concours des villes et villages fleuris du département

Jarzé et Beauvau ont concouru au label des villes et villages fleuris. Le jury départemental formé de membres du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement et du Conseil départemental a effectué une pré-sélection sur la base d'un dossier d'inscription très complet avec des photos et un argumentaire très détaillé. Il s'est rendu ensuite sur le terrain réaliser une visite en présence de l'agent technique responsable des espaces verts et de quelques élus pour établir une fiche technique. Outre le fleurissement, le label prend en compte l'ensemble des actions d'améliorations du cadre de vie (aménagement d'espaces verts, plantation d'arbres, gestion économe des ressources en eau, limitation des produits phytosanitaires) sans oublier l'implication des habitants (fleurissement des jardins, pieds de mur et participation au désherbage).

Beauvau a été classé premier ex-æquo avec Chambellay pour la catégorie des villages de moins de 500 habitants et Jarzé 6^e de sa catégorie. Félicitations au personnel des espaces verts pour son implication et la reconnaissance du département du travail effectué et aux habitants pour leurs efforts en matière de fleurissement. Un nouveau challenge à relever en 2017 : l'obtention de la première fleur par le jury régional.



Remise des récompenses à Jarzé

Jarzé – palmarès 2016

Le palmarès et la remise des récompenses ont eu lieu samedi 19 novembre.

Nos aînés Yvonne Bellier, Marie-Josèphe Cellier, Raymond Dru, Jean Hamard, Rémi Lemoine, Monique Godebout, Geoffroy Mardi, Josette Marchand, André Rocher et Mme Toutain ont reçu une fleur.

Dans la catégorie « ferme » Jean-Luc et Evelyne Chevallier ont été félicités.

Dans la catégorie « créations récentes » Mickaël Michelet, Jonathan Tremblay, Timothé Sibileau, Arnaud Cesbron et Jean-François Château.

Dans la catégorie « jardins-bourg » Marie-Thérèse Gareau, Jacky Nouchet, Ghislaine Eusèbe, Jean-Paul Gaudin, Christine Gosset, Nicole Payen-Belleuvre, Marie-France Monset, Rolande Jaunay, Christelle Robert-Bougreau et la famille Marteau.

Dans la catégorie « pavillons-bourg » Norbert Davignon, Dominique Leseigneur, Yvette Gerfault, Claude Licois, famille Chanu, Philippe Lasne, Pascal Robert, Michel Repussard et Mario Parvedy.

Dans la catégorie « pavillons extérieurs » Monique Latour, Rosine Bacquart et Eliane Raveneau. Dans la catégorie « jardins paysagers » Claude Foucard, Olivier Jehanne, Philippe Adam, Lysianne Jacques et Christine Egreateau.

Beauvau – palmarès 2015

Les éléments pris en compte pour la notation sont les suivants :

L'harmonie des végétaux, l'entretien, l'aspect visuel, l'esthétique harmonieuse des couleurs et des formes, la quantité, les variétés, les gestes environnementaux, l'utilisation judicieuse des vivaces, des plantes locales et un suivi dans la floraison.

- Mme JAMAIN Françoise – 1^{ère},
- Mme CHEVÉ Marie-Christine – 2^{ème}
- Mmes BOURGEAIS et ADET – 3^{èmes}
- M. APERT – 4^{ème}
- Mme LAILLÉ Hélène – 5^{ème}
- Mme PRIEUR Mireille – 6^{ème}
- Mme LEYDIER Virginie – 7^{ème}



Merci au jury composé de Mmes RAVENEAU Odette, SAINTY Michèle, LAIGLE Ghislaine, MONTANÉ Sylvie et de Mrs AUPECLE Benoist et GOBEREAU Joël.

La commission fleurissement remercie tous les participants.

Les résultats pour l'année 2016 seront donnés le 6 janvier 2017 à 19h à la salle des fêtes de Beauvau lors des vœux du Maire.

Nous invitons les personnes désirant faire partie du jury à se faire connaître dès à présent.



Troc plantes et livres

Le prochain rendez-vous annuel est fixé le 29 avril 2017 à la Grange de 10 h à 13 h.

C'est un moment privilégié de rencontres et d'échanges pour les passionnés.

Nous vous attendons nombreux.

Réalisations par les services techniques

Les abords de la salle Saint-Michel ont été effectués par l'ensemble des services techniques de Jarzé Villages avec les conseils précieux de Fabrice Dinand, conseiller municipal de Lué-en-Baugeois et paysagiste professionnel. Le jardinet de l'école du Grand Noyer a été réalisé sur le thème des trois sens (odorat, goût et toucher) tout comme les aménagements paysagers des entrées de bourg et abords de l'église de Beauvau.

Cimetières

Rappel des obligations légales : chaque concession est un contrat avec la commune. Chaque tombe est ainsi une propriété privée. Par conséquent, les familles bénéficient en même temps que des droits d'usage, des obligations associées à l'entretien de leur tombe familiale ainsi que de leurs abords.

Le cimetière de Jarzé, comme pratiquement l'ensemble du bourg, se situe dans le périmètre rapproché du captage d'eau potable. Un arrêté préfectoral interdit l'usage de TOUT DESHERBANT contrairement à de nombreuses communes où l'usage de produits phyto reste autorisé dans les cimetières. La Police de l'eau effectue des contrôles au niveau des espaces publics (trottoirs, caniveaux, espaces verts, fossés, etc.). Elle peut dresser des amendes dont le montant peut être élevé.

Place Davignon

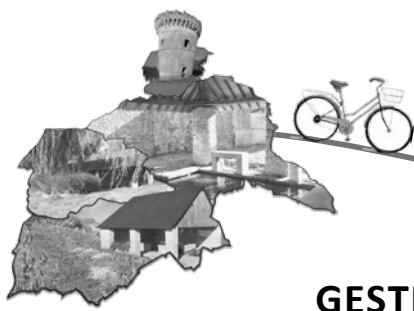
A la suite de la tornade de la fin de l'été, le cèdre de la Place Davignon a été gravement touché. Il est nécessaire de l'abattre. En conséquence, l'arbre de la Liberté (tilleul) contigu bénéficiera d'un meilleur développement. « Le malheur des uns fait le bonheur des autres. »

Le grand noyer de l'école est malade. Nous attendons le printemps pour statuer sur son sort.

La commission « espaces verts » se réunit régulièrement. Les décisions concernant les aménagements ou l'acquisition de matériel sont collectives et sont ensuite soumises au conseil municipal.



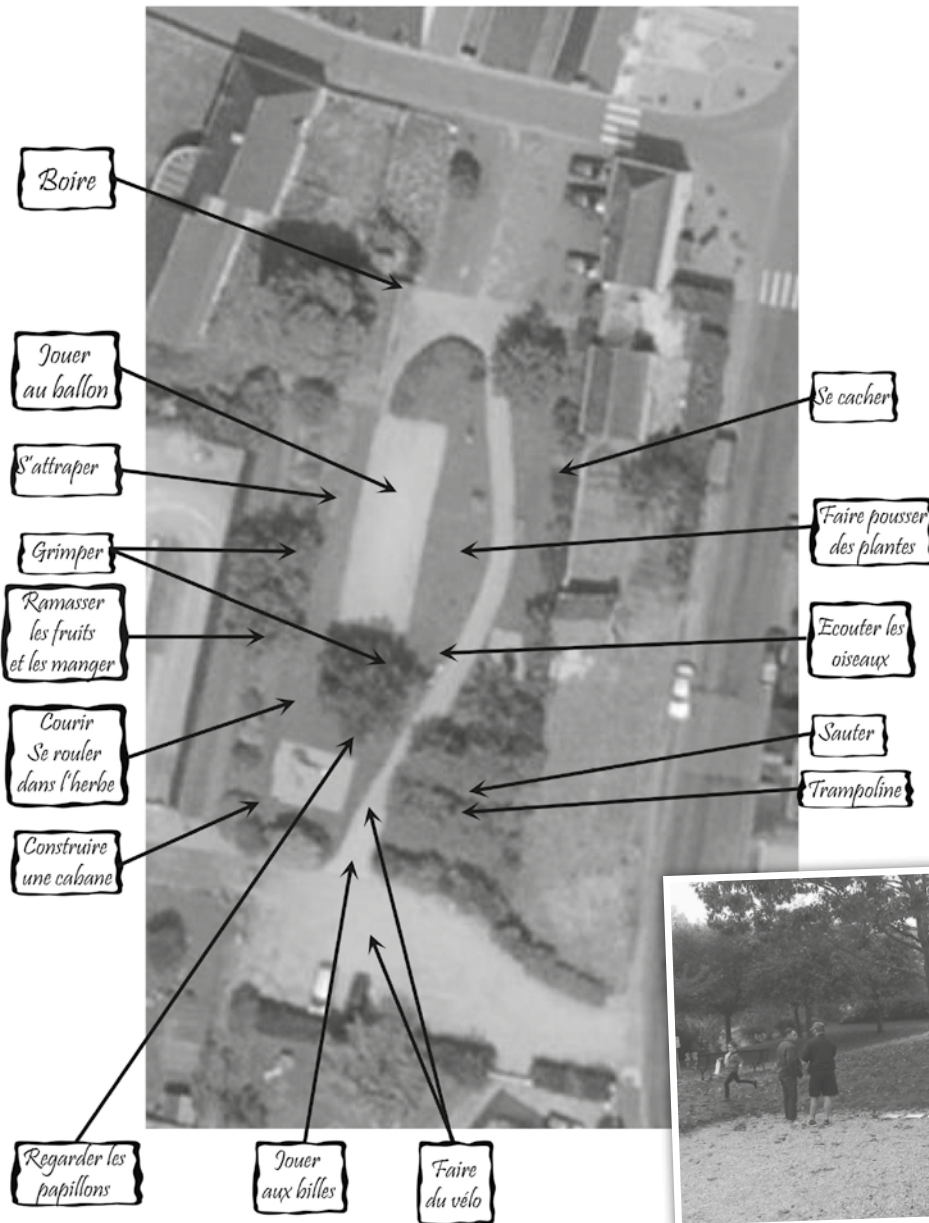
Commission Espaces Verts



La Vie Municipale

GESTION DES ESPACES PUBLICS - BEAUVAU

Le parc de Beauvau : « le parc où l'on se sent bien ! »



D'abord le diagnostic des espaces publics

Claudie LANDELLE du Cabinet Cité des Champs a d'abord procédé au diagnostic sur l'utilisation et les souhaits en matière d'utilisation des espaces publics de la commune : observation des pratiques, entretien avec les élus, les personnels, les responsables associatifs. Des questionnaires ont été passés auprès des enfants et adolescents.

Les nombreuses manifestations et animations organisées par la commune sont surtout fréquentées par des personnes extérieures. Les nouveaux arrivants n'y trouvent pas toujours un intérêt.

La verdure et le fleurissement sont appréciés. Les personnes enquêtées se disent prêtes à participer au fleurissement de leur rue.

Les espaces de détente donnent satisfaction. Le plus fréquenté est le « parc », terme employé par tous et que nous, élus, avons découvert... Nous parlions de « square ».

La question posée : comment intégrer les pratiques ludiques des enfants dans l'évolution de l'aménagement de ce « parc » ?

Passer à la concertation : partager les idées de chacun.

Un atelier créatif : Et si on jouait au Parc

Un samedi matin, nous avons convié les enfants et leurs parents à venir sur le « parc » donner leurs idées par un questionnaire ludique auprès des enfants et les dessins de leurs souhaits. Puis sur le terrain, par un positionnement de l'activité qu'ils souhaiteraient.

Les résultats des souhaits :

- La cabane recueille tous les suffrages ;
- Un réel intérêt aux végétaux présents, les enfants et parents souhaitent qu'ils soient identifiés et que ceux qui se consomment soient signalés ;
- Pour les vélos, patinettes et planches à roulettes : souhait d'une surface adaptée et d'un parcours ;
- Pour la lecture : un espace favorisant le calme, avec des corbeilles de propreté ;
- Faciliter les activités : grimper, sauter, se cacher ;
- Contribuer à l'installation de la biodiversité : plantes aromatiques, « hôtel à insectes »...



Une réunion publique : échanger sur les nouveaux aménagements

La réunion a permis de mettre en évidence les craintes des adultes quant à la sécurité des enfants qui jouent dans les rues (vélos, patinettes, planches à roulettes). La rue est-elle exclusivement réservée aux véhicules ? Faut-il envisager de poursuivre les aménagements afin d'améliorer la sécurité des piétons, adultes, comme enfants qui jouent ?

Il est convenu qu'il serait bien de se concerter par rue ou par quartier. L'espace dégagé dans le nouveau quartier, à proximité des maisons, pourrait être adapté, car il présente une meilleure sécurité pour les enfants.

Autre point abordé : la crainte des personnes présentes concernant le stationnement dans le bourg. De nouvelles possibilités de parking pourraient être mises en œuvre, en cas de besoin ; en particulier le midi pour le restaurant. On évoque l'accès à la cour de l'ancienne école et un accès plus court au parking du terrain de l'Amicale.



La Vie Municipale

Aménagement des espaces publics

Après de nombreuses réflexions, le PLUi à Beauvau poursuit son élaboration.

Tout d'abord, concernant le stationnement, nous avons plusieurs pistes :

- effectuer des places en chicane le long de la rue Saint-Martin,
- prévoir peut-être un parking dans la cour de l'ancienne école,
- envisager deux petits parkings à proximité du centre-bourg.

De même, l'aménagement du parc Ouvrard sera envisagé avec la participation des enfants de la commune et la société « Cités des Champs ».

Beauvau est très concernée par les trames verte et bleue. Des réflexions sont actuellement menées pour bien définir les corridors de réservoirs de biodiversité ainsi que les mouvements d'espèces.

Notre commune possède de nombreuses zones humides, actuellement une contre-expertise est en cours.

A Richebourg, un aménagement de la voirie est prévu en concertation avec les habitants du hameau. Une rencontre a été programmée le 25 novembre dernier avec Madame Claudie LANDELLE de la société Cités des Champs pour en discuter.

Par ailleurs, une réflexion est menée afin de prévoir un éventuel boisement pédagogique dans l'ancienne décharge.

Enfin, le périmètre protégé autour de l'église, inscrite comme monument historique, va être redéfinie en fonction des bâtiments protégés en tenant compte d'un champ visuel plus réaliste.

BIENTÔT LE TÉLÉPHONE MOBILE À BEAUVAU...



Comme chacun le sait, le téléphone mobile à Beauvau, « ça ne passe pas ». Depuis des années, nous avons cherché à faire reconnaître ce handicap. Voilà qu'il y a quelques mois, le Gouvernement a décidé de remédier à la question des « zones blanches », définies comme concernant les communes qui ont une très mauvaise réception, voire aucune réception dans un rayon de 500 m autour de la Mairie.

En Maine et Loire, 5 communes ont été retenues, dont Beauvau. Une antenne sera donc mise en place, mutualisée entre les 4 opérateurs. L'Etat assurera l'essentiel du financement. La maîtrise d'œuvre devrait être réalisée avec un partenariat entre le SIEM, le Syndicat mixte Ouvert (Numérique) et Orange.

Un positionnement de l'antenne est privilégié sur le haut de la côte de Beauvau. Reste à vérifier si c'est possible en matière d'urbanisme. Nous fondons beaucoup d'espoir dans l'aboutissement de ce projet.

Restaurant Beauvau

Réouverture du Rendez-Vous des Chasseurs à Beauvau. 3 associés, Laurence DAUDIN, Frédéric et Noëmi SOURICE ont repris le bar-restaurant traiteur « SARL Fred et Cie ».

Ils vous proposent :

- > un menu le midi, du lundi au vendredi, pour 11€.
- > repas de famille, sur réservation, le soir ou le week-end.
- > le bar est ouvert de 8h30 à 19h, du lundi au vendredi, et le samedi matin.

Pour tous renseignements tél : 02 52 35 07 10.



REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, la commune de Jarzé Villages continue d'honorer ses aînés en les réunissant autour d'un bon repas et en honorant ses doyens.

Jarzé



Doyens M Eugène POULAIN et Mme Yvonne Guillou
Repas Salle des fêtes L. Touchet le 15 octobre 2016

Beauvau



Focus sur le repas de Beauvau :

Cette année, 1^{ère} année de la commune nouvelle de JARZÉ VILLAGES, Madame le Maire Élisabeth MARQUET était présente aux côtés des élus de BEAUVAU.

Le repas se déroulait au restaurant Le Rendez-vous des Chasseurs, qui avait ouvert 2 jours auparavant. Marc BERARDI, Maire délégué de BEAUVAU, a remercié les aînés présents et dit toute l'importance qu'il attachait à

cette façon d'honorer les aînés de la commune. Il a aussi souligné que la population de BEAUVAU changeait vite : beaucoup de jeunes familles se sont installées depuis quelques années.

Le repas a été très apprécié, chacun ayant pu goûter le plaisir de se retrouver. Avant de se séparer, Marc BERARDI et Élisabeth MARQUET ont remis une composition florale à Monsieur DUBOIS et Madame LANDEMAINE, doyens de la commune.

À BEAUVAU, UNE TRADITION QUI SE POURSUIT : HALLOWEEN



Comme chaque année et depuis longtemps, les parents de Beauvau organisent la fête, chaque 31 octobre. Les enfants attendent depuis longtemps ce moment, où, à la nuit tombante, ils parcourent ensemble les rues du village en quête de friandises. Rivalisant de déguisements sur les thèmes traditionnels de la mort, des squelettes, des sorcières, dans une ambiance chaleureuse, les enfants accompagnés de leurs parents, ont constitué un cortège de près de 40 personnes. Sonnant aux portes des maisons qui avaient disposé une citrouille ou éclairé leur façade, ils ont trouvé un accueil toujours sympathique. L'importance du défilé témoignait de la grande jeunesse du village.

La nuit était déjà tombée depuis un moment, lorsque finissant leur tournée, les petits diables ont été accueillis à la mairie par le maire, son adjoint et la vice-présidente de l'association arts, culture et loisirs. Ce fut la mise en

commun des friandises, partagées entre tous avec un grand souci d'égalité. Le verre de l'amitié clôturait enfin cette agréable soirée. En se quittant, tous se donnaient rendez-vous pour le Noël des enfants, le 10 décembre.

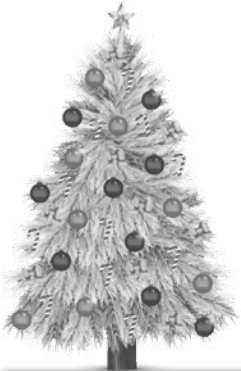




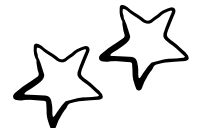
ARBRE DE NOËL CHAUMONT

Parents et enfants se sont réunis vendredi 16 décembre à la salle des fêtes de Chaumont pour assister à l'arbre de Noël organisé par le CCAS.

Ils ont pu assister au spectacle « Délivrés des livres : En piste » par la Cie Artbiguë avant l'arrivée du Père-Noël pour le plaisir des grands et des petits. Après la distribution de chocolats, chacun a pu profiter du verre de l'amitié offert par la municipalité et des gâteaux et des crêpes apportés par les habitants.



BEAUVAU, « VILLAGE ÉTOILÉ », 2 ÉTOILES



Ce vendredi 16 décembre, la municipalité avait invité les collègues élus des communes proches, ainsi que ses habitants, à célébrer la remise de ce nouveau diplôme, alors que la nuit était tombée sur le village. Dans un premier temps, une déambulation peu banale a permis au groupe de présents de visiter le bourg en étant particulièrement attentif à l'éclairage mais aussi au ciel étoilé. C'est ainsi que Madame Graveleau, la Déléguée de l'association pour la protection de l'environnement nocturne, désignait un point lumineux lointain, avançant rapidement : il s'agissait de la station spatiale internationale.

Puis, la Déléguée de l'Association présentait les enjeux de la maîtrise de l'éclairage public : économie mais

aussi respect de l'environnement, en particulier de la biodiversité nocturne, gênée par une lumière artificielle excessive. Enfin les élus de Beauvau recevaient officiellement le diplôme et la plaque signalétique matérialisant les efforts du village en matière d'évaluation, de maîtrise et de progrès de son éclairage, rejoignant ainsi les 202 communes étoilées de France.

BEAUVAU : VISITE TRADITIONNELLE DES ÉLUS AUX AÎNÉS



La coutume est inscrite depuis longtemps dans la vie du village. Il s'agit pour les élus de rendre visite à ses aînés de plus de 70 ans, pour passer un moment d'échange, offrir un colis festif et souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Ce samedi après-midi, à une semaine de Noël chacun attend la visite du petit groupe d'élus. L'accueil est chaleureux, sympathique, attentif. On échange sur la vie de la commune, sur les événements familiaux, sur le passé. Ce bon moment est toujours très apprécié. La démarche des élus, venant chez chacun, dans le froid et le brouillard, c'est le témoignage d'une attention portée à chacun, à un moment de l'année où le sentiment d'isolement est souvent réalité. L'après-midi semble avoir passé très vite, sans qu'il en paraisse. Les élus se retrouvent après ces visites, heureux, échangeant sur la grande qualité de ces échanges.



A BEAUVAU, TRADITIONNEL NOËL DES ENFANTS

Près de 30 enfants étaient réunis ce samedi après-midi avec leurs parents pour leur rendez-vous avec le Père Noël dans la salle communale de Beauvau. Après avoir suivi un dessin animé avec grande attention, les enfants ont vu enfin arriver le Père Noël, chargé de présents, vers 16H.

Chaque enfant a reçu son cadeau, un livre pour les plus jeunes, et des places pour le cinéma de Jarzé pour les plus grands.

Après ce moment attendu et toujours impressionnant pour les plus petits, les élus bénévoles offraient un goûter à tous, enfants et parents. Une bonne occasion pour tous de se poser en cette avant-période de fêtes, d'échanger, de partager un verre, un café, pour les parents, de vivre un moment qui marque le temps de la vie du village.



Retrouvez toutes les informations pratiques sur les services municipaux, intercommunaux, associatives et toutes les actualités mises à jour sur www.jarze.fr



CÉRÉMONIES À BEAUVAU

COMMÉMORATION DU 19 MARS

La commémoration des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie du 19 mars a été célébrée le dimanche 20 mars 2016 à MARCÉ. Une trentaine de personnes se sont rendues au monument aux morts du cimetière. A l'issue du défilé, un vin d'honneur a été servi à la mairie.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le dimanche 8 mai, les communes de BEAUVAU et de MARCÉ ont commémoré la fin de la seconde guerre mondiale. A 11 heures, une vingtaine de personnes ont défilé vers le cimetière pour se recueillir devant le monument aux morts. Après la cérémonie, la traditionnelle brioche et le verre de l'amitié ont réuni les personnes présentes.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Cette année, 50 personnes de BEAUVAU et de MARCÉ étaient présentes à la commémoration du 11 novembre 1918.

Après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts, Monsieur le Maire a fait lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et nous a ensuite invités à respecter une minute de silence.

Avant de quitter le cimetière, nous nous sommes recueillis devant la tombe du soldat Auguste MARDI. Monsieur le Maire a rappelé le nom des soldats décédés dans le courant de l'année 1916 : Clément TESSIER ; Victor LEBRAY ; Georges HOUSSIN.



Beauvau

CÉRÉMONIES DANS LES AUTRES COMMUNES DE JARZÉ VILLAGES



Lué-en-Baugeois / Chaumont



Jarzé

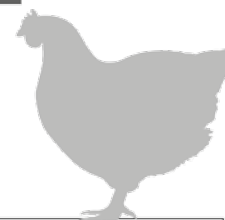
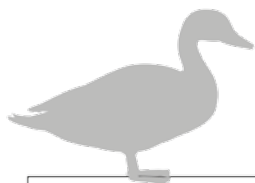
!!! INFOS DE DERNIÈRE MINUTE !!!

Cartes nationales d'identité

Attention, à compter du 1^{er} février 2017, vous devrez vous rendre à la mairie de Baugé en Anjou ou de Seiches sur le Loir pour effectuer vos demandes de cartes nationales d'identité. En cas de besoin, les mairies annexes de Jarzé Villages pourront vous fournir une aide afin d'effectuer vos pré-demandes en ligne.



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



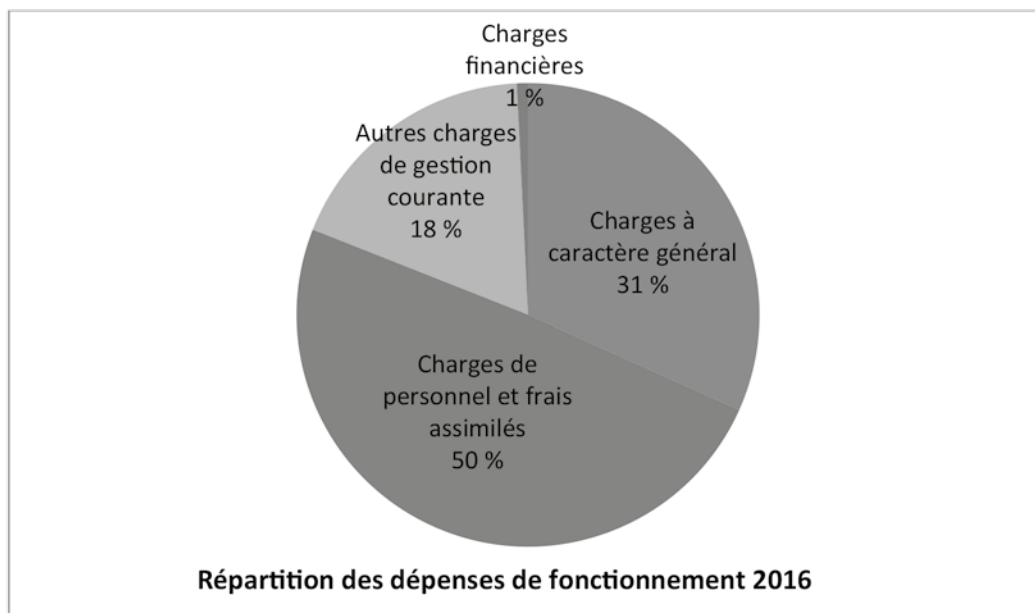
Budget 2016

Les dépenses de fonctionnement

	2015				Consolidé *	2016
	BEAUVAU	CHAUMONT	LUE	JARZE	JARZE VILLAGES	JARZE VILLAGES
Fonctionnement - Dépense	133 603 €	165 870 €	195 753 €	1 176 692 €	1 671 918 €	1 586 020 €
Charges à caractère général	45 263 €	46 358 €	55 804 €	418 200 €	565 625 €	484 851 €
Charges de personnel	61 215 €	59 029 €	56 393 €	547 139 €	723 776 €	753 398 €
Atténuations de produits	1 464 €	1 552 €	1 800 €	12 175 €	16 991 €	22 035 €
Opérations d'ordre de transfert	0 €	0 €	0 €	15 252 €	15 252 €	21 592 €
Autres charges de gestion courante	25 661 €	53 748 €	81 466 €	159 381 €	320 256 €	278 868 €
Charges financières	0 €	5 183 €	290 €	24 444 €	29 917 €	25 173 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	101 €	101 €	103 €

* Budget consolidé = addition des budgets 2015 des 4 communes

Les valeurs 2016 du tableau sont les valeurs réelles de novembre, extrapolées au 31/12/2016



Le budget présenté reprend les dépenses et recettes de fonctionnement réelles 2015 des 4 communes déléguées, le budget consolidé 2015 de Jarzé Villages, ainsi que le budget 2016 (valeurs extrapolées).

Pour cette première année de fonctionnement à 4 communes, nous constatons une baisse des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 5,5 % sur le global. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des dépenses à caractère général (-17 %) et notamment une baisse sensible des frais concernant la fourniture et l'entretien de voirie, bâtiment, de petit équipement et matériel divers.

La mutualisation de nos moyens matériels ainsi qu'une réorganisation des services techniques incluant l'ensemble du personnel de Jarzé Villages est sans doute ce qui a permis de réaliser ces économies non négligeables.

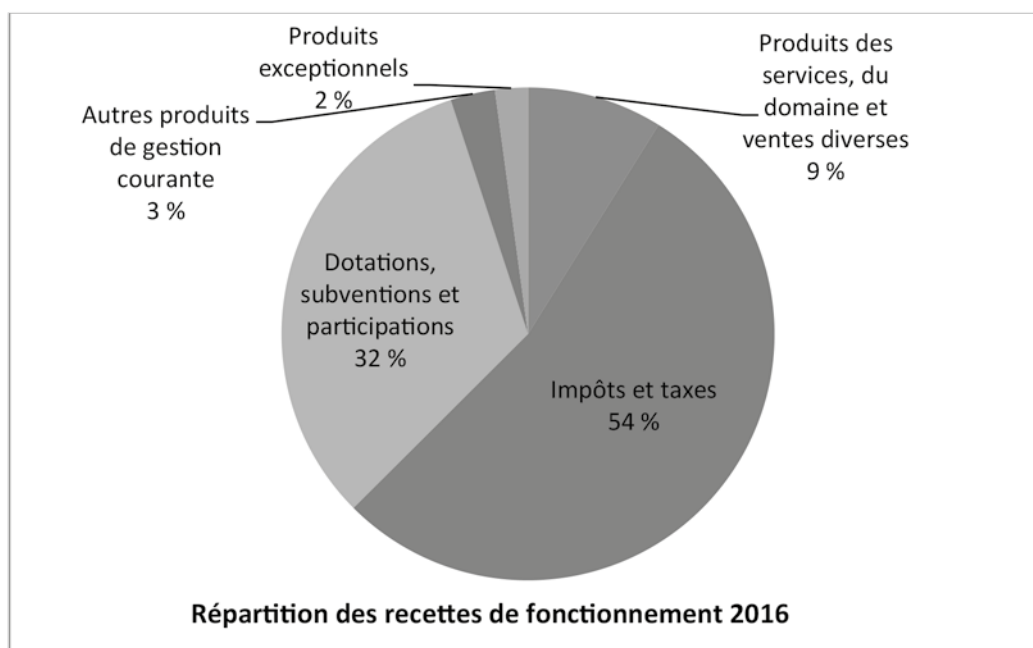
Les charges de personnel sont en légère augmentation, (+4 %) mais l'année 2016 est difficile à prendre en référence tant il y a eu de changements dans les missions de chacun, dus à la fusion des 4 communes. 2017 devrait nous permettre d'y voir plus clair.

Les charges de gestion courante sont en diminution également, due à la suppression de la charge allouée habituellement au SDIS par les communes, compétence reprise par la communauté de communes en 2016. (Ce montant se retrouve donc en moins au niveau des recettes, dans les attributions perçues de la CCL)

Enfin les charges financières diminuent en lien avec le remboursement des emprunts en cours, aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté en 2016.

Les recettes de fonctionnement

	2015				consolidé	2016
	BEAUVAU	CHAUMONT	LUE	JARZE	JARZE VILLAGES	JARZE VILLAGES
Fonctionnement - Recette	166 554 €	173 040 €	202 426 €	1 387 204 €	1 929 224 €	1 942 623 €
Atténuations de charges	5 149 €	3 000 €	0 €	11 350 €	19 499 €	25 099 €
Opérations d'ordre de transfert entre	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 080 €
Produits des services	6 278 €	2 123 €	1 998 €	153 196 €	163 595 €	171 541 €
Impôts et taxes	104 298 €	101 054 €	115 478 €	778 398 €	1 099 228 €	1 029 809 €
Dotations, subventions et participations	47 535 €	62 424 €	81 514 €	389 125 €	580 598 €	619 585 €
Autres produits de gestion courante	2 734 €	4 102 €	3 436 €	38 413 €	48 685 €	52 520 €
Produits exceptionnels	560 €	337 €	0 €	16 722 €	17 619 €	38 989 €



En comparant le budget consolidé 2015 à celui de 2016, on peut noter que les recettes restent stables.

La dotation de solidarité rurale a fortement augmenté, du fait de la fusion des communes.

Dans le même temps, d'autres dotations et attributions de compensation voient leurs montants diminuer, comme cela avait été anticipé à la réalisation du budget.

Les + et les - de cette année permettent de maintenir le niveau des recettes constant pour l'année 2016 par rapport à 2015.

Ce maintien des dotations de l'état pour 2016, associé aux économies réalisées sur les dépenses générales devrait permettre de dégager un solde disponible pour investissement de 28 % supérieur à l'an passé, soit environ 350 000 €.

Ce montant permettra de poursuivre les investissements prévus sur la commune nouvelle de Jarzé Villages.



État Civil de Garzé Villages



Naissances

DONNAINT Raphaël.....	09/12/2015
DUCKMAN Jàde	10/12/2015
DAMERVAL Clem	17/12/2015
COLLIER Maylis	26/12/2015
BAUNE Eliott	31/12/2015
MARTIN Mathis	04/01/2016
BOUSSIRON Justin	11/01/2016
FOUCHER Léa	15/01/2016
LEBRETON Zoé	18/01/2016
PHILIPOT Kilian.....	01/02/2016
THÉGNER Emile	03/02/2016
JOBERT Kessy	10/02/2016
LANDREAU Léa	06/03/2016
MARCHAIS Pierre	07/03/2016
CERCLERON Baptiste	09/03/2016
LE FLOCH Adèle	13/03/2016
PROUST Lou	21/03/2016
MENEGHIN Elino	01/04/2016
BLUM Mathéo	03/04/2016
CROSSOIR Jade.....	04/04/2016
LASNE Madison	27/04/2016
FERTRE Liam	31/05/2016
LADERVAL Natéo	19/06/2016
FRICARD Lola	30/06/2016
FAUQUEREAU Thaïs.....	02/07/2016
LUSSON Hugo	18/07/2016
RYDIER GUERIN Colyne	28/07/2016
BOURDIN Alice	08/08/2016
BAUNÉ Raphaël.....	29/08/2016
CUBEAU Lana	13/09/2016
BATY HERTEREAU Clément.....	14/09/2016
FAILLER DEMONGEOT Lilah	15/09/2016
LASSAY Capucine	26/09/2016
BREUZIN Roxanne	08/10/2016
BELNOU Julia	01/11/2016
RAPIN Marceau	01/11/2016
POIRIER LAVANDIER Lis	25/11/2016
JULIEN Aaron.....	27/11/2016
LECONTE Lindsay.....	27/11/2016
HAMELIN CAMUS Vincenzo.....	29/11/2016
DANJOU Constant	06/12/2016



Mariages



JAMAIN Yves et THIERRY Françoise	23/01/2016
COTTIN Samuel et RODRIGUEZ DE CASTRO Catherine	20/04/2016
FOISIL Pierre et AUGONNET Claire	04/06/2016
LEENDERS Gabriel et CHUBERRE Anne-Hélène	24/06/2016
FLACH Benoit-Marie et LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE Marie	02/07/2016
BRANDEL Tristan et MORIN Léa	30/07/2016
BECHU Cédric et DE BOISBOISSEL Alix	12/08/2016
LINARD Jérémy et HAMEL Claire	13/08/2016
PHILIPOT Félix et PLAT Emilie	13/08/2016
EGRETEAU Stéphane et PIRONNEAU Christine	27/08/2016
PAOLINO Christophe et JEMMA Candice	27/08/2016
LEGUY Charles et GUEDE Cassandra	03/09/2016
TERTRAIS Philibert et CHAIGNEAU Constance	16/09/2016
LEBRETON Romain et GUENON Jennifer	08/10/2016

Décès

SAMSON Joseph	22/12/2015
CHATEAU Yvonne (épouse ROUSSEAU)	07/01/2016
BOUCHER Madeleine (épouse MERCIER)	21/01/2016
SAMSON André	04/02/2016
BROSSIER Lucienne (épouse LEBRUN)	07/02/2016
LELOY René	18/02/2016
GIRAULT Léon	23/02/2016
MOULIÉ Jean	03/03/2016
MARCHAND Armande (épouse COSNARD)	04/03/2016
ROBERT Henri	17/04/2016
ROUAINAI Julia (épouse DALIVOUST)	21/04/2016
LAILLÉ Gabriel	05/05/2016
LICOIS Julia (épouse BATILLIOT)	06/05/2016
LANGVIN Denise (épouse PION)	12/05/2016
GARRY Gabriel	25/05/2016
GERNAIS Yvonne (épouse LASNE)	17/06/2016
LEGROS André	09/07/2016
TOUTAIN Hubert	15/07/2016
NICOLEAU Thérèse (épouse LINARD)	15/07/2016
LEGEAY Claude	20/07/2016
DIBON Guy	29/07/2016
MORIN André	07/08/2016
CORNUEIL Lucien	08/08/2016
RAVENEAU Jean-Louis	31/08/2016
LECHAUX Monique (épouse JAMET)	08/10/2016
LEMOINE Emile	15/10/2016
PIGNON Jean	23/10/2016
LERMENIER Liliane (épouse JAUNAY)	24/10/2016
LAIR Emile	25/10/2016
COLOMBEL Victor	02/11/2016
LUCIEN Gisèle (épouse DUBUISSON)	06/11/2016
LAMBERT Michel	07/12/2016
BOULÉ Michel	08/12/2016





Recensement

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017 JARZÉ VILLAGES

A partir du 19 janvier et jusqu'au 18 février, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.

La commune est divisée en six districts.

Voici les six agents recenseurs qui enquêteront sur la commune :

- District 5 (Beauvau) : Nadège BEDIN
 - District 6 (Chaumont d'Anjou) : Laurence CONSTANT
 - District 7 (Lué-en-Baugeois) : Arlette LANDAIS
 - District 8 (Jarzé) : Marie LAURET
 - District 9 (Jarzé) : Christian AUGONNET
 - District 10 (Jarzé) : Dominique CONGNARD
- Réservez-leur un bon accueil





Les Bibliothèques

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE- BMJ

La bibliothèque municipale gérée par l'association BMJ fonctionne depuis 5 ans. Ce service public est maintenant bien identifié par la population de Jarzé et sa fréquentation ne faiblit pas. En 2016, nous comptabilisons 330 lecteurs inscrits dont 219 enfants. La bibliothèque est dans son rythme de croisière avec des bénévoles actifs dans l'accueil du public et des groupes, et dans l'animation. Cette année, nous avons accueilli 3 auteurs locaux : Pierre Rêve pour une lecture, échange sur sa poésie et dédicace, Elodie Bigaret et Arnaud Touplain pour des dédicaces. Notre collaboration avec la bibliothèque de Chaumont d'Anjou se met en place. Dans un premier temps, nous accueillerons gratuitement tous les lecteurs de Chaumont pour l'emprunt de documents dans notre bibliothèque.

Animations 2016 reconduites en 2017

Lectures pour :

- l'accueil de loisirs toutes les vacances scolaires.
- la micro-crèche une fois par mois.

Troc livres fin avril.

Apéro lectures au début de l'été.

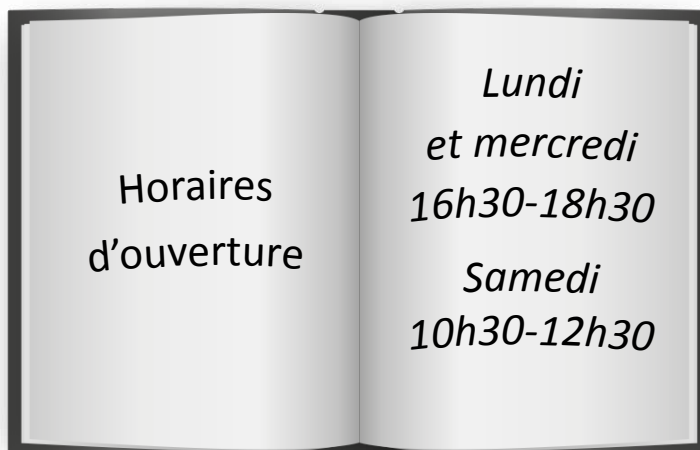
Concours de dessin de Fabul'eau fin septembre.

Contes de Noël le 1er mercredi des vacances.



Conseil d'administration

Jocelyne Godot, Nadia Livain, Marie Lauret, Dominique Congnard, Sébastien Sigoigne, Sylvie Heuveline
Annette Delcroix, Marie-Jo Lusson



Contacts :
bibliothequejarze@orange.fr ou 02.41.95.49.10 (aux heures d'ouverture).



Les Bibliothèques

BIBLIOTHÈQUE DE CHAUMONT D'ANJOU

Petit tour d'horizon de l'année 2016

- février : atelier d'écriture avec Mickaël Gluck
- mars avril mai : concours photos, « en noir et blanc »

8 avril : conférence sur l'Afghanistan, témoignage d'une mission



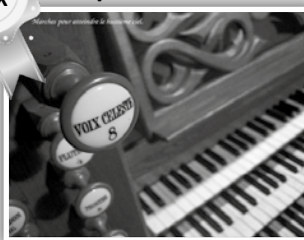
28 mai : portes ouvertes et remise témoignage d'une mission



1er prix du Jury



1er prix du Public



2e prix du Jury



2e prix du Public



juillet-août : installation d'un dépôt de livres sur le site de loisirs de Malagué.

octobre-novembre : concours de dessin pour les enfants, sur le thème « Rêve la terre », en lien avec Fabul'eau.

Remise des prix à Chaumont et participation à l'exposition de la Communauté de Communes du Loir.



HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE :

mercredi 17h-18h / jeudi 16h30-18h30 (hors vacances scolaires) / samedi 10h 30-11h 30
contact : bibliothequechaumont@laposte.net





Les Ecoles



*Ecole
Georges
Méliès*

Place de l'An 2000 - 49140 Bauné
☎ 02 41 91 59 87
✉ ce.0491772K@ac-nantes.fr

Ecole Pimpanicaille

5 rue du Ronceray
49140 Cornillé-les-Caves
☎ 02 41 91 72 56
✉ ce.0490631v@ac-nantes.fr



Présentation de l'équipe enseignante à la rentrée 2016-2017

A l'école Pimpanicaille à Cornillé-les-Caves

Classe de TPS/PS/MS (2 / 9 / 17 élèves) : Madame Rodriguez, aidée de Madame Krine (ATSEM)
Classe de GS (24 élèves) : Madame Boutelet, aidée de Madame Hmida (ATSEM).

A l'école Georges Méliès à Bauné

Classe de TPS, PS, MS (2 / 8 / 18 élèves) : Madame Salouet aidée de Madame Le Petitcorps (ATSEM)
Classe de GS / CP (13 / 7 élèves) : Mesdames Le Strat et Lecomte, aidées de Madame Legeay (ATSEM).
Classe de CP (24 élèves) : Monsieur Palmowski
Classe de CE1 (28 élèves) : Madame Legros
Classe de CE1/CE2 (10/17 élèves) : Madame Poirier
Classe de CE2/CM1 (9/16 élèves) : Madame Houet
Classe de CM1 (28 élèves) : Mesdames Ouvrard et Blin (le mercredi et le vendredi)
Classe de CM2 (28 élèves) : Madame Morinière
Enseignant remplaçant : Monsieur Marais
AVS : Mesdames Hersard et Frémont
EVS : Madame Ouriou

LA RENTRÉE

260 élèves ont fait leur rentrée le jeudi 1er septembre au sein de l'entente scolaire de Bauné-Cornillé-Lué : 208 élèves sur Bauné dont 21 habitant Lué et 52 sur Cornillé dont 5 habitant Lué.

Chacun a su prendre ses marques !



AU PROGRAMME, CETTE ANNÉE

Un partenariat entre l'Ecole de Musique Vallée-Loire-Authion et l'école de Bauné va faire naître un projet de création musicale s'appuyant sur le rythme et la voix autour du thème de la musique à travers le monde. Ce travail, réalisé tout au long de l'année, permettra de sensibiliser à d'autres cultures les élèves de la GS au CM2 et d'apprendre à coopérer.

De plus, un travail autour du respect de soi et d'autrui, en partenariat avec l'AIDAL (*Association Intercommunale pour le Développement de l'Animation des Loisirs*) et la société JEUDEV I a démarré avec les élèves de CM1 et de CM2. Dans la lignée du projet d'école, ces temps d'échanges permettront à chacun de réfléchir à sa place au sein de l'école et à la relation avec l'autre, enfant comme adulte.

Courant mai 2017, les élèves de CM1 et CM2 partiront en classe découverte en Normandie. Un travail en amont, en français, mathématiques, histoire et géographie sera réalisé avec les enfants. Différentes actions, organisées par les parents, sont déjà mises en place afin d'aider au financement de ce voyage.

Différentes sorties sont également prévues, en lien avec le programme scolaire, telles que des visites de musées ou encore aller voir des spectacles au théâtre.

Un conseil des élèves sera de nouveau mis en place en élémentaire afin que les enfants s'investissent davantage au sein de l'école dans le but de mieux vivre ensemble.





ÉCOLE PUBLIQUE LE GRAND NOYER

PRÉSENTATION

L'école est composée de **9 classes** et accueille **222 élèves**. Il y a **3 classes de maternelle** et **6 classes d'élémentaire** dont une classe de GS/CP. 94 élèves sont inscrits en maternelle et 118 en élémentaire.

Du côté des enseignants, Mme CHAGNON accueille les PS1/PS2, Mme DAVID les PS2/MS et Mme JEULAND les MS/GS. Mme AUDUSSEAU complète l'équipe de maternelle avec la classe de GS/CP. Les enseignantes de maternelle sont secondées dans leur travail par 4 agents de service de la commune : Mmes LANGLAIS, MORISSET, GUENEAU et HERIVEAU. Pour le cycle 2, Mmes GUILHEM et DESGRE ont chacune une classe de CP/CE1, Mme ALEXANDRE accueille les CE1/CE2, Mmes TREBERN et CALLY accueillent les CE2/CM1 et Mr COTTIN a les CM1/CM2.

Mme GONTIER vient compléter l'équipe et enseigne dans 3 classes : MS/GS, CP/CE1, CM1/CM2.

Cette année, Mme JEULAND remplace Mr TUZELET sur le poste de direction et Mme FORTIN est la nouvelle Employée de Vie Scolaire.

Mme GUILHEM assure l'enseignement de l'anglais pour tous les CP des classes de CP/CE1, Mme DESGRE fait la même chose avec tous les CE1 de ces deux classes.

Mme ALEXANDRE assure l'anglais pour sa classe et celle de Mr COTTIN tandis que celui-ci prend en charge « questionner le monde ».

Deux enseignants spécialisés, Mme KERVEVAN et Mr ROBIN, ainsi qu'une psychologue scolaire, Mme WEEGER, du RASED, assureront la prise en charge de l'aide spécialisée aux enfants en difficulté.

LES PROJETS DE CETTE ANNÉE :

Cette année, le thème de la maternelle sera le végétal. Les classes se rendront à CAMIFOLIA et les petits visiteront la ferme du Point du jour. Grâce aux aménagements réalisés par la mairie, les enfants feront du jardinage et des plantations. Le projet de faire venir une ferme à l'école est à l'étude.

Les élèves de CP/CE1 se rendront à Pierre et Lumière et visiteront une champignonnière.

Les élèves des classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 entretiendront une correspondance scolaire avec des classes d'Angers.

Cette année, en partenariat avec les Trublions, tous les élèves de la maternelle et de l'élémentaire iront 2 à 3 fois au cinéma. Avant Noël, les grands sont allés voir Le Kid et les enfants de la maternelle ont découvert une série de courts métrages.

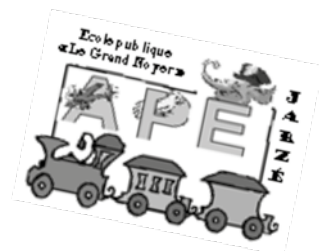
Enfin, les CP/CE1/CE2/CM1 et CM2 participeront à un projet avec la compagnie Lez'arts verts. Deux artistes seront à résidence sur la commune de Jarzé Villages. Tout commencera par un spectacle qui viendra s'enrichir grâce à la collaboration des enfants (danse, chants...).

Pour finir, d'autres projets sont déjà mis en place ou vont l'être : jeux de société en CE1/CE2 avec la participation des parents, cross de secteur pour les CM1/CM2, visite du collège pour les CM2, lecture théâtralisée de contes par la compagnie Artbigüe, partenariat avec la bibliothèque municipale.

ANNEE 2016-2017 : NOUVEAUX PROGRAMMES

Après la mise en œuvre des nouveaux programmes de la maternelle il y a déjà 2 ans, les nouveaux programmes pour les cycles 2 et 3 sont en vigueur depuis cette année.





L'association des parents d'élèves de l'école du Grand Noyer est constituée d'une équipe de bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur dynamisme en proposant des animations conviviales.

Son objectif : favoriser le lien entre les parents et l'école pour permettre à chacun d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école et des enfants.

L'APE organise et anime de nombreux événements permettant d'assurer le meilleur soutien financier et logistique des projets pédagogiques choisis par les enseignants.

L'ÉQUIPE APE - 2016-2017

Présidente : Nathalie Legrand
Vice présidente : Sandrine Arnaud
Trésorière : Peggy Hamon
Trésorière adjointe : Céline Rabu
Secrétaire : Steve Riaud
Secrétaire adjointe : Stéphanie Batard

Membres : Céline Barbot, Marie Noëlle Belet, Marie Boisard, Jean Marie Bourdin, Cécile Cogné, Céline Colder, Vanessa Cullerier, Aurélien Demailly, Angéline Denis, Céline Dos Santos Cardoso, Céline Joudain-Cantat, Rachel Lamy, Sandrine Leboucher, Nicolas Legrand, Alexandra Praizelin, Sandrine Querbouet, Solène Serron, Lucile Sigoigne et Gaëlle Tuffier.



à Retenir

- > **18 février 2017 :** Soirée «Savoyarde»
- > **19 mars 2017 :** Vide-Greniers
- > **1er juillet 2017 :**
Fête de l'école



Une idée ? Une question ? Vous voulez nous aider ?

06.52.58.53.17

contact@apegrandnoyer.fr

<http://apegrandnoyer.fr> ou sur Facebook





ÉCOLE SAINT-JEAN

Notre école accueille cette année **101 élèves répartis en 4 classes**. Peu de changement dans notre équipe. A noter les arrivées de Fabienne Bigot en PS-MS en mi-temps avec Franck Brillet ainsi que Ludivine Chauvineau qui assure la décharge de direction le lundi en CM1-CM2. Elles remplacent Pauline Thomas, nommée sur Angers, qui exerçait sur ces deux postes l'an passé. Mélanie Avril remplace Ingrid Manceau, arrivée au terme de son contrat comme ATSEM en GS-CP plus le ménage des classes élémentaires. Fabienne Cesbron et Nolwenn Geffroy poursuivent leur mission respectivement en GS-CP et CE1-CE2. Bénédicte Seguin assure toujours le poste ASH (Enseignante spécialisée). La nouvelle année est marquée par la mise en place des nouveaux programmes en cycles 2 et 3.

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux qui regroupe maintenant les classes de CP à CE2.

Cycle 3 : cycle de consolidation qui intègre désormais la 6ème (CM1, CM2, 6ème).

Ces changements amènent à de nouvelles réflexions sur le travail en équipe, la progression des apprentissages et l'évaluation. La liaison école-collège en ressort renforcée.

Dans le cadre pédagogique propre à notre établissement, nous avons construit un nouveau projet d'école, le précédent étant arrivé au terme de ses 3 ans. Désormais, les 3 axes prioritaires que nous avons définis pour les 3 prochaines années concernent « le passage de l'oral à l'écrit, le raisonnement mathématique, et la mémorisation », sans négliger le reste pour autant, bien entendu. C'est sur ce dernier axe que vient s'appuyer notre thème d'année : le théâtre.

La **Ludothèque** entame sa **quatrième année d'existence** ; chaque jeudi soir, les élèves qui s'inscrivent peuvent continuer à venir réserver des jeux et cela dès le plus jeune âge.



Séjour en Normandie en fin d'année scolaire pour les élèves de CM1 et CM2 avec l'école de La Ménittré.

Une **première journée** aura permis de découvrir les plages du débarquement, le musée d'Arromanches et le cimetière américain de Colleville. **Deuxième jour** : traversée de la baie du Mont Saint-Michel et visite de l'Abbaye. **Troisième jour** : matinée sportive avec la découverte du char à voile et visite du château de Fougères l'après-midi.



Notre prochain rendez-vous : la kermesse le dimanche 18 juin 2017.



APEL ÉCOLE SAINT JEAN



Encore une année bien réussie !!

Tout au long de l'année écoulée, l'Association des Parents d'Elèves de l'école Saint Jean s'est mobilisée pour organiser et animer différentes manifestations permettant la rencontre, l'échange et le partage ! Ainsi nous espérons avoir pu réserver un accueil chaleureux aux nouvelles familles arrivées et maintenir le lien social entre tous : enfants / parents / enseignants / associations de l'école.

Les temps forts de 2015-2016 :

- Apéritif de rentrée
- Vente Chocolats et de Sapins de Noël
- Marché de Noël
- Conférences (*Les enfants, les écrans et nous / Savoir dire non*)
- Séance de cinéma
- Carnaval
- Apéritif de fin d'année
- Vente gâteaux BIJOU
- Vente de fouées
- Vente de fromages
- Vente de saucissons
- Portes ouvertes
- Kermesse

Certains de ces temps forts pour notre école ont permis de récolter les fonds nécessaires pour participer aux financements de sorties scolaires, matériels pédagogiques ou travaux.

Le résultat financier de l'année nous a permis de remplir nos objectifs et de participer à des projets supplémentaires pour l'école : financement de séances de cinéma, achat de jeux pour la Ludothèque de l'école, don à chaque classe pour l'achat de matériel pédagogique, organisation de 2 conférences.

Année scolaire 2016 – 2017

Le Conseil d'Administration de l'association a pu élire son nouveau bureau pour cette année :

Présidente : Adeline JOBERT

Vice-Présidente : Anne PELLUAU

Trésorière : Stéphanie COIGNARD

Vice-Trésorière : Sandra DA COSTA

Secrétaire : Marie-Christelle RICHARD

Vice-Secrétaire : Hélène PASQUIER

Les membres du Conseil d'Administration élus :

Séverine JEUDY, Julie CESBRON, Gwenaëlle MIGNOT, Anne-Lise CLAVREUIL, Gauthier COULON, Florence GEFFARD.

Nous espérons d'aussi bons résultats pour cette année scolaire et remercions tous ceux qui ont pu donner un peu de leur temps pour l'école (parents, enseignants et personnel non-enseignant, amis, familles).

Dates à retenir :

Conférence sur le thème de la violence : 20/01/2017 (Salle cinéma, gratuit et ouvert à tous)

Conférence sur le thème de la cybersexualité : 07/03/17 (collège Baugé, gratuit et ouvert à tous)

Portes ouvertes (date à venir)

Carnaval (date à venir)

Kermesse de fin d'année : 18/06/17

Contacts :

Si vous souhaitez nous contacter : stjeanapel@gmail.com



La Vie associative

FOLK CHAUM PAS *Chaumont d'Anjou*

« Folk Chaum Pas » est une association basée à Chaumont d'Anjou. Créée en 2006, elle a fêté son 10^{ème} anniversaire cette année.

Tous les quinze jours, les 41 adhérents se retrouvent à la salle des fêtes de Chaumont d'Anjou pour apprendre les danses sous la houlette de Pierrette et Lucien : cercle circassien, scottish, polka, valse, andro, bourrée, chapelloise, crouzade... sur des musiques traditionnelles. Si vous aimez danser, seul, en couple ou en famille, venez nous rejoindre à l'atelier folk le mercredi de 20h30 à 22h30.

Dates des ateliers pour l'année 2017 :

4 janvier - 18 janvier - 1^{er} février - 15 février -
1^{er} mars - 15 mars - 29 mars - 12 avril - 26 avril -
10 mai - 24 mai - 7 juin - 21 juin - 5 juillet - 6 septembre -
20 septembre - 4 octobre - 18 octobre - 8 novembre -
22 novembre - 6 décembre - 20 décembre.

L'association organise son 3^{ème} bal folk qui aura lieu à Jarzé le samedi 11 mars 2017 à 21 h à la salle Louis Touchet avec les orchestres Tradimusanse et Les Branchésfolk. Au cours de l'année 2016, accompagnés par l'orchestre « Les Branchésfolk », nous avons participé à la fête de la musique de Baugé fin juin et de Beaufort début juillet.

Composition du bureau :

- Présidente : Pierrette David
- Vice-présidente : Jacqueline Vivien
- Secrétaire : Françoise Mauxion
- Trésorière : Raymonde Rocher

La prochaine assemblée générale est fixée au mercredi 1^{er} février 2017 à 20h30.

Contact : 06 89 93 27 79 ou folkchaumpas@yahoo.fr



LYRE JARZÉENNE

La saison musicale a repris le 15 septembre : 20 élèves suivent des cours de solfège et de pratique instrumentale, 4 sont inscrits en cours de pratique collective. Quelques places sont encore disponibles en éveil musical et en apprentissage pour les instruments à vent.

Aux cours du samedi matin et du jeudi s'ajoutent les répétitions hebdomadaires pour l'orchestre des adultes chaque jeudi soir de 20h30 à 22h.

L'agenda 2016 a réuni les musiciens de l'orchestre d'harmonie à 19 reprises (pour 8 cérémonies, 5 concerts et 6 animations). L'orchestre junior constitué par les élèves de Clefs et Noyant s'est quant à lui produit 4 fois (concerts à Jarzé salle St Michel et Montplacé, à Clefs et à Noyant).

Lors des concerts et des fêtes de la musique, l'orchestre d'harmonie réunit « l'ensemble Jarzé, Clefs Noyant » qui rassemble de 45 à 60 musiciens sous la direction de Benoît SARÉLOT.



Orchestre junior au concert de printemps à Jarzé.

Pour l'année 2017, nous vous invitons à retenir :

Samedi 8 avril concert de la CCL : Salle de loisirs à Lézigné

Samedi 29 avril : Salle Saint Michel : Concert de printemps de la Lyre Jarzéenne.

Contacts :

Jean Albert MARCHAISON : 02 41 95 44 26

Paul DELCROIX : 02 41 95 40 69

ASSOCIATION CULTURELLE DU PAYS DE JARZÉ

Les répétitions de danse se déroulent le lundi de 18h30 à 20h à la maison des associations au 1, rue Louis Touchet. Le groupe de danseurs et danseuses se produit dans diverses manifestations à la demande : foyer logement, maison de retraite, anniversaires, comice, etc.

L'affiliation à Génération Mouvement du Maine et Loire nous donne droit à de nombreux avantages.

Venez nous voir, nous vous accueillerons avec plaisir.

Responsables danses : Monique Godebout
Lydia Lefort

Présidente et trésorière : Marie-Thé Gareau



L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DE MONTPLACÉ

L'association pour la sauvegarde de la chapelle Notre Dame de Montplacé a été créée le 14/12/1984. Elle a eu à cœur de rénover, d'entretenir et de faire vivre, années après années, ce lieu marial. Dans ce but, deux concerts sont organisés durant la saison estivale.

Les concerts en 2016 :

Le dimanche 24 juillet l'ensemble Ground Floor a présenté un concert baroque de grande qualité avec voix (*deux sopranes*) et instruments.

Le dimanche 21 août le Chœur du monastère de St Petersburg a enchanté le public très nombreux avec des chants sacrés et populaires.

Les visites :

Elles se poursuivent, lors des Journées du Patrimoine, les dimanches de juillet et août et pour des ouvertures exceptionnelles sur demande.

Les célébrations :

Chaque année, la grande journée du pèlerinage du 15 août réunit entre 500 et 600 pèlerins. La chapelle de Montplacé est aussi occasionnellement un lieu de recueillement et de prière.

En 2016, l'organisation des manifestations a été perturbée par la fermeture de la route d'accès principal à la chapelle, suite à des suspicions d'éboulements. Des études sont en cours et nous espérons, en fonction des conclusions, que des dispositions seront prises afin de revenir rapidement à la situation normale d'accès.

CONCERTS 2017 : les dates prévues sont le 16 juillet et le 20 août

Président : Noël Lusson

Secrétaire : Isabelle de Kergommeaux

Trésorier : Bernard Cailleau

Contact : contact@chapelle-montplace.com

Site internet : www.chapelle-montplace.com

Tél: 02 41 89 18 07





CINÉMA ET THÉÂTRE AVEC LES TRUBLIONS

Ciné Jarzé

Chez les Trublions, la culture en milieu rural, accessible à tous, on y croit ! Nous essayons chaque année d'y contribuer, sans renier nos maîtres-mots : simplicité et plaisir.

En 2015-2016, nous avons eu le plaisir de vous accueillir nombreux à la salle St Michel :

Côté cinéma, c'est 4 130 spectateurs qui ont assisté à nos 140 séances.

Le théâtre n'a pas été en reste, avec 1 110 spectateurs en 7 dates.

Pour cette saison 2016-2017, entre cinéma et spectacles vivants, les 97 bénévoles de l'association se mobilisent à nouveau pour vous proposer une actualité culturelle nombreuse et diversifiée.



Une programmation cinéma régulière près de chez vous : en moyenne 3 séances/semaine.

Dans la très confortable Salle St Michel, venez profiter de nos installations de haut niveau : projection numérique et son dolby surround 7.1 (diffusé par 19 enceintes). Notre programmation s'adresse à tous les publics : films à grand succès, films d'animation, Palmes et Oscars, des V.F., des V.O. ...

Nous programmons les films 3 à 4 semaines après leur sortie nationale.

Ciné Jarzé c'est aussi économique : tarif plein 6€, réduit 5€, et 4€ pour les moins de 14.

Théâtre : 42 comédiens amateurs !

Cette année encore, 4 groupes d'acteurs (un groupe d'adultes et 3 groupes d'enfants) répéteront toute la saison, au rythme d'une à 2 séances par semaine.

6 représentations de théâtre : nous espérons vous accueillir nombreux en 2017 (on s'y habitue bien !). Les adultes vous proposeront « UBU Roi », comédie délirante d'Alfred Jarry. Les enfants vous préparent une jolie première partie... Nos dates sont programmées les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} WE de mars.

Des soirées cinéma thématiques : les soirées « Saucisson&Lumières » sont l'occasion de (re) découvrir des grands classiques du cinéma avec le frisson du grand écran. On y propose 2 films autour d'un thème commun..., et d'une mi-temps gastronomique... Des soirées qui réunissent l'esprit des frères LUMIÈRES et la convivialité d'un repas, symbolisé par le saucisson... d'où le jeu de mot... discutable... © Trublions !

De nouvelles propositions avec 2 spectacles vivants professionnels : théâtre et musique !

Le 2 décembre, théâtre avec « FRAGILE(s) » par Artbigüé Cie.

Le 20 mai, spectacle musical « De Nantes à Göttingen, sur les pas de Barbara » par Jade Morisson.

Et puis encore... un évènement insolite pour démarrer la saison cinéma : une séance en plein air le 10 septembre a rassemblé 102 spectateurs pour une soirée chaleureuse sous les étoiles... une participation (modeste) de nos comédiens au Festival Fabul'eau en septembre 2016... du cinéma pour les scolaires (écoles du Grand Noyer, école St Jean et école de Sermaise)... pour les seniors de la communauté de commune du Loir (semaine bleue)... et peut-être quelques surprises... qui sait !

Pour mener à bien tous ces projets, il faut être en force ! Alors bravo à tous les Trublions.

ET ... **N'hésitez pas à nous rejoindre.** Venez contribuer à la bonne humeur de l'équipe et partager le plaisir de réaliser des projets et d'accueillir les spectateurs de nos différentes manifestations. Devenez projectionniste, décorateur, comédien en herbe, communicant, etc ...

Pour devenir bénévole et pour nous faire des suggestions... contactez-nous !

Pour recevoir des nouvelles de notre actualité dans votre boîte mail : **communiquiez-nous votre adresse !**

Votre conseil d'administration : Patricia Chevreul (trésorière), Nicole Guillot, Lysiane Jacques, Marina Payen (secrétaire), Claire Routier, Sophie Signorelli, Grégory Bellard, Thierry Chevreul (vice-président), Nick Chrisp (responsable ciné), Christian Guillot, Emmanuel Heuveline (président), Yves Penisson, Michel Rateau, Stéphane Richard.

ATELIER DU REMPART

L'Atelier du Rempart a effectué sa rentrée dans les différentes communes où il intervient : Beaufort en Vallée, La Méniltré, Longué, Mazé, Brain sur l'Authion, Saint Mathurin et Jarzé.

Les activités sont nombreuses : le dessin et la peinture avec des techniques variées comme le pastel, l'aquarelle, l'acrylique et l'huile, l'encadrement d'art, les tableaux de sable, la tapisserie d'ameublement, l'art floral, la vannerie, le cartonnage, l'histoire de l'art, l'atelier du conte.

Il y a aussi les cours de langues : l'anglais, l'espagnol et l'italien.

Les inscriptions peuvent encore être prises dans certains ateliers. De plus, des stages sont organisés en encadrement d'art, en vannerie, en art floral, ainsi que pour les tableaux de sable.

Pour plus de renseignements : tél. 02 41 80 39 04

Courriel : atelierdurempart@wanadoo.fr

Site internet : www.atelier-du-rempart.net

ASSOCIATION ARTS, CULTURE ET LOISIRS DE BEAUVAU

Président : Président Mr BERARDI Marc, **Vice-Présidente :** Mme JAMAIN Françoise, **Secrétaire :** Mme LEMAI Nadège, **Vice-secrétaire :** Mme SAINTY Michèle, **Trésorière :** Mme MONTANÉ Sylvie, **Vice-trésorier :** Mr GOBEREAU Joël.

Concert Eglise Beauvau



Dimanche 2 octobre 2016, l'ensemble vocal de Thouarcé est de retour à Beauvau pour interpréter de nouveaux chants de leur répertoire. Dirigée par Sandra Ripaud, cette

chorale est tombée sous le charme de l'église Saint Martin et de son acoustique. Depuis 2012, les dons recueillis lors des concerts et la générosité de nombreux donateurs et donatrices ont permis à notre église de retrouver sa splendeur d'antan. Encore merci à toutes et à tous. Dès janvier 2017, l'église sera ouverte au public aux horaires d'ouverture du restaurant Le Rendez-

vous des Chasseurs. Il est important de faire vivre cette église, vous pouvez contacter Marc Berardi au 06-89-02-56-84 si vous voulez organiser concerts ou expositions. Toutes vos idées seront les bienvenues. Aussi, nous recherchons une chorale pour le concert d'automne qui aura lieu le 1^{er} dimanche d'octobre 2017.

Randonnée pédestre



Dimanche 9 octobre était organisée par l'association de Beauvau la Randonnée pédestre. Nous sommes partis en direction du Pont Gigant, puis du Château de Mme d'ORSETTI. Ensuite, en longeant le mur d'enceinte du château de Jarzé, nous nous sommes dirigés vers Malagué. Une petite pause au lac était la bienvenue, nous sommes repartis à travers bois, en direction de Beauvau. Un verre de l'amitié était offert. Merci à Chantal pour la connaissance des chemins dans lesquels elle nous a dirigés.

ASSOCIATION SPORT, CULTURE ET LOISIRS DE LUÉ-EN-BAUGEOIS

Bureau :

Présidente : Isabelle LORION

Vice-président : Jean-François PIERS

Secrétaire : Catherine DESBOIS

Trésorière : Karine LEPETITCORPS

Membres actifs :

Jacqueline LEGENDRE, Eric BAUM,

Didier DINARD, Jacques LORION

Nos activités : L'association vous donne rendez-vous vendredi 27 janvier 2017 pour l'assemblée générale à la salle des associations place François Pessard à 20h30.

La marche est toujours appréciée malgré les aléas météorologiques. Le bilan du vide-greniers est également satisfaisant : plus d'exposants que l'an passé et de nombreux acheteurs.

Projets 2017 :

- marche avec pique-nique vendredi 23 juin (lieu à déterminer)

- vide-greniers dimanche 15 octobre



La Vie associative

Entente Sportive Jarzéenne



E.S.J.

L'ENTENTE SPORTIVE JARZEENNE (E.S.J. ou E.S.Jarzé) est une association sportive "dite omnisports" composée de plusieurs sections.

Cette association Omnisports est administrée par un bureau élu par les représentants des sections E.S.J. :

PRÉSIDENT E.S.J. : Mr. LEGRAND Nicolas
TRESORIER E.S.J. : Mr. BACHIMONT Boris
SECRETAIRE E.S.J. : Mme MORINB Nadège
Contact : mail : esj@omnisportsjarze.fr

Il délègue en partie la gestion et l'administration de chaque section à un président et bureau de section qui est élu par les membres de la dite section.

Il y a dans l'Omnisports de Jarzé, six sections dont 4 dites de compétition et 2 de loisirs.

Dans le domaine compétition il y a :

E.S.Jarzé Football

Président de section : Mr HACAULT Julien
Trésorier de section : Mr NIAFE Christian
Secrétaire de section : Melle LIMOUSIN Amélie
Contact : jul1.49@hotmail.fr



E.S.J. Pétanque

Président de section : Mr ORIARD Wilfried
Trésorier de section : Mme ORIARD Aurore
Secrétaire de section : Mme GIRAULT Marylène
Contact : jarzepetanque@gmail.com



E.S.J. Tennis de table

Président de section : Mr LAMY Didier
Trésorier de section : Mr GARNIER Benoît
Secrétaire de section : Mr DAVID Jackie
Contact : jarzetennisdetable@gmail.com



E.S.J. Tennis

Président de section : Mr LECHAT Mickael
Trésorier de section : Mr DRAPEAU Sébastien
Secrétaire de section : Mr DELECLUSE Gaëtan
Contact : www.club.fft.fr/jarzetennis/



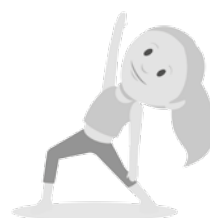
Dans le domaine Loisirs il y a :

E.S.J. Multisports

Président de section : Mr QUERBOUET Steve
Trésorier de section : Mr GIRAUD Dominique
Secrétaire de section : Mr LEGRAND Nicolas
Contact : multisportsjarze@laposte.net

E.S.J. Badminton

Président de section : Mr LECLERC Stéphane
Trésorier de section : Mr MADIGON
Secrétaire de section : Mr BARTHELEMY Lucas
Contact : svma@aliceadsl.fr



ESJ TENNIS DE TABLE

Le club continue de progresser, les résultats en attestent ; l'équipe 2 finit championne départementale de D4 .

L'équipe 1 monte en D2 et la 2 en D3 et pour la nouvelle saison, nous avons inscrit 4 équipes seniors en championnat départemental.

Petit bémol pour nos jeunes, ils descendent d'une division : l'apprentissage est difficile.

Nous comptons un effectif de **29 joueurs** de tous niveaux et de **7 à 50 ans**.

Notre **objectif** est de continuer à accueillir des personnes qui souhaitent pratiquer ce sport en mode « loisir » ou en « compétition ».

Notre tournoi annuel du mois de septembre attire de plus en plus de monde : 46 personnes, cette année.



ENTRAÎNEMENTS :

Les séances pour les jeunes ont lieu le mercredi de 15h à 16h à l'ancienne caserne des pompiers et de 13h30 à 14h30 le samedi, à la salle de sport.

Pour les adultes, le samedi de 14h30 à 17h à la salle de sport ainsi que le lundi soir de 18h30 à 20h.

ACTIVITÉS :

Une soirée dansante est programmée pour le 11 février 2017 : pour les personnes désirant des cartes, veuillez contacter des licenciés du club ou notre président.

Notre tournoi qui est ouvert à tous, se déroulera le samedi 9 septembre 2017 (*date à confirmer*).

LE BUREAU

Président : LAMY Didier

Trésorier : GARNIER Benoit

Secrétaire : DAVID Jackie

Vice-président : DENIS Michael

Vice-trésorier : VEZZETTI Dominique

Vice-secrétaire : BACHIMONT Boris

CONTACT :

LAMY Didier : 02.41.32.93.53

mail : jarzetennisdetable@gmail.com



La Vie associative

ESJ FOOTBALL

Le bureau :

président : Hacault Julien
Trésorier : Niafe Christophe
Secrétaire : Limousin Amélie

vice-président : Pontonnier Ghislain
vice-trésorier : Mamotte Frédéric
vice-secrétaire : Boursin Émilie



Equipe seniors : En 5^e division avec **20 joueurs.**

Objectif : finir parmi les trois premières places.

Avec un bon début de saison et une super ambiance au sein de l'équipe, le club espère remplir son objectif.

Entraîneur : Hacault Julien

Equipe jeunes : le club a recréé un groupement jeunes (5-6 ans) depuis 3 ans maintenant et l'équipe continue de s'agrandir avec 12 enfants inscrits cette année contre 6 la saison passée.

Les entraînements ont lieu le mercredi de 17h30 à 18h30.
Si votre enfant est intéressé, il peut venir faire un essai avant de s'engager.

Responsable jeunes : Mamotte Frédéric et Hacault Davy.



Festivité :

11 juin 2016 : tournoi des familles

ESJ TENNIS

La saison 2016-2017 de tennis démarre sur les chapeaux de roues avec de nouveaux jeunes inscrits aux cours de tennis.

Nous avons dû ouvrir un nouvel horaire le mercredi soir pour pouvoir accueillir tous les enfants.

L'équipe 1 du championnat d'été 2016 est allée jusqu'en quart de finale au mois de septembre. Encore bravo à eux pour cette performance. La coupe d'hiver, qui a déjà commencé à l'heure où vous lisez ces lignes, est un championnat où nous avons pour ambition de finir à la première place de notre poule. Vous pourrez suivre les résultats sur notre page Facebook JARZÉ TENNIS. La saison des tournois se finira par la coupe d'été BNP Paribas 2017 entre avril et juin.

Focus sur notre entraîneur :

Sylvain LEMOINE, originaire de Jarzé, est déjà diplômé en sport et licencié au club de tennis de l'ATC ANGERS. Il prépare son D.E (Diplôme d'Etat) auprès de Profession Sports et Loisirs 49 et nous ne manquerons pas de l'épauler afin qu'il parvienne à atteindre cet objectif.

Les cours pour les enfants ont lieu le mercredi de 18h45 à 19h45, le jeudi entre 17h20 et 20h20 et le vendredi entre 17h20 et 19h20, à la salle omnisports de Jarzé. Les adultes peuvent s'entraîner le vendredi de 19h30 à 23h00.

Nous vous donnons 3 grands rendez-vous sur l'année 2017.

Tout d'abord, nous organisons la **première soirée du Tennis le samedi 18 mars 2017** à la salle des fêtes de Jarzé et nous vous y attendons nombreux (*soirée sur réservation*). Au programme un repas et une soirée dansante, le tout ambiancé par le groupe Suzzann boy's dont fait partie l'un de nos membres. (*Vous pouvez consulter leur page Facebook ou les contacter : suzannboys@gmail.com*).

Ensuite, il y aura la **fête du club début juin**.

Enfin, nous nous sommes portés candidats pour tenir le **stand restauration lors de la fête de la musique** de Jarzé pour la deuxième année consécutive.

Venez nombreux !!!

Et l'année prochaine ? Au vu des demandes que vous nous avez formulées, nous sommes en réflexion pour réaliser des cours pour vous mesdames !!!

Alors si vous êtes intéressées, faites-le nous savoir !

Comment nous contacter ou nous suivre ?

Facebook : retrouvez-nous sur Facebook en tapant les mots clés Jarzé et Tennis.
<https://www.facebook.com/Jarz%C3%A9-Tennis-536791749805425/>

Site Web : <http://www.club.fft.fr/jarzetennis/>

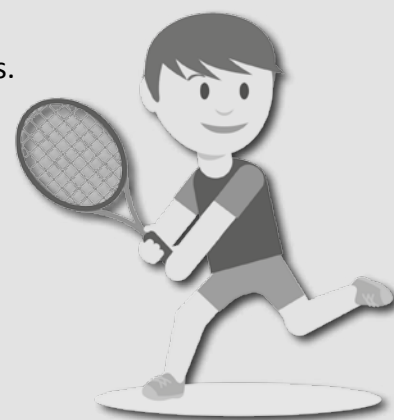
Par téléphone :

Mikaël LECHAT (Président) : tel : 02.41.25.13.93

Sébastien DRAPEAU (Trésorier) : tel : 06.09.89.61.98

Gaëtan DELESCLUSE (Secrétaire) : tel : 06.29.41.75.69

Serge RICHARD (Vice-président) : tel : 02.41.95.46.69



Sportivement,
Les membres du bureau de l'ESJ Tennis.



La Vie associative

GYM ADULTES JARZÉ

Si vous voulez garder la forme, reprendre une activité physique, vous dépenser en vous amusant, rejoignez notre association qui propose plusieurs cours de gym adaptés à tous les niveaux et à toutes les envies !!

Planning des cours :

- lundi de 20h15 à 21h15 cardio, abdos-fessiers
- mardi de 19h15 à 20h05 fitness
- mardi de 20h15 à 21h15 zumba
- jeudi de 19h00 à 20h00 renforcement musculaire

La cotisation annuelle s'élève à 95 € et donne accès à tous les cours.
Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Jarzé.



NOUVEAU : solo latino

Cours de salsa chacha samba en solo
un mercredi sur deux de 18h45 à 19h45 avec Crystel, prof de danse
La cotisation annuelle s'élève à 70 €.

Contact : Christelle DELAMARCHE
06.09.03.83.90
gymadultes@orange.fr



ZUMBA : enfants

Les cours sont suspendus cette année suite à un congé maternité, reprise éventuelle en septembre 2017



Contact : Céline COLDER
02.41.32.58.28 ou 06.62.44.70.03
zumbaenfant@gmail.com

SOCIÉTÉ LA JEANNE D'ARC - CHAUMONT D'ANJOU

Membres du bureau :

Président : Bruno DELORME
Trésorier : Guy LANGLAIS
Secrétaire : Michel MEIGNAN

Vice-président : Noël BERTIN
Trésorier adjoint : Jacky BESNARD
Secrétaire adjoint : Didier LECOMTE



SOCIÉTÉ L'UNION - LUÉ-EN-BAUGEOIS

Ça roule...

COMPOSITION DU BUREAU

- **Président** : Robert Legeay
- **Vice-présidents** : Patrice Mauxion et Philippe Legeay
- **Secrétaires-trésoriers** : Bernard de La Perraudière et Alain Mauxion
- **Membres** : Thierry Binesse, Lucien Legeay, Pierre Portal, Yves Gourdon



Assemblée générale. Elle aura lieu le samedi 4 février 2017 à partir de 14 heures.

Résultats des concours

Challenge des invités 3 x 3

- Jérôme Cochin – Michel Perpoil – Jean-Marie Perpoil

Challenge Omer 1 x 1

- Seniors : Jean-François Piers
- Jeunes + de 8 ans : Noah Dinant
- Petits – de 8 ans : Caroline Robert

Carnaval 2 x 2

- Lucien Legeay – Eric Davy

Challenge Legeay 2 x 2

- M. Harrault – M. Pirard

Challenge du Président

- Didier Linard - X

Challenge des retraités 2 x 2

- Lucien Legeay – Marcel Cochin

Tous ceux qui ne connaissent pas encore la boule de fort sont toujours invités à venir découvrir notre jeu le samedi après-midi quand il y a concours ou le dimanche en fin de matinée. Vous pouvez toujours prendre contact avec un de vos voisins, membre du bureau.

LE PETIT CERCLE - JARZÉ

Notre Société compte 59 adhérents.

Le bureau est composé de : **Président d'honneur** : Jean-Marie Thibault

Président : Julien Chardon

Vice-président : Serge Pironneau

Secrétaire : Monique Godebout

Secrétaire adjoint : Bernard Oriard

Trésorier : Michel Lefort

Trésorier adjoint : Christophe Moreau

Membres : Alain Choisne, Guy Langlais

En 2016, nous avons fait plusieurs concours de boules et un méchoui. En 2017, le méchoui est prévu le 17 juin.

SOCIÉTÉ L'UNION - BEAUVAU

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Mr. OUVRARD François.....06 28 30 67 38

Secrétaire : Mr MABIT Raymond : raymond.mabit0017@orange.fr

Trésorière : Mme MABIT Marie-Andrée

Le 24 septembre 2016 avait lieu la finale du Beauvallois. Yves et Minouche DROUIN l'ont remporté par 12 à 3 contre Raymond MABIT et François OUVRARD.

Jacques-Alain DALIVOUST et Jean-Michel DROUIN ont pris la 3^{ème} place. Quant à Denise MERCIER et André ROBERT, ils ont gagné un voyage à BRION.

40 personnes étaient présentes pour le repas du 15 octobre 2016 (blanquette de veau)





CLUB DE L'AMITIÉ

Comme tous les ans, le "Club de l'Amitié" de Lué en Baugeois commence ses activités par l'assemblée générale, suivie de la galette. Cette année elle aura lieu le jeudi 12 janvier 2017 à 14h30 dans la salle des fêtes de Lué en Baugeois.



Nous sommes 41 adhérents au club et, à chaque manifestation, nous sommes entre 35 et 37 personnes, ce qui prouve bien que nous sommes heureux de nous retrouver.

En février, nous avons notre "pot au feu" préparé par Cyril avec des crêpes en dessert faites par nos spécialistes qui ont chacune leur petit secret.... Nous espérons bien que cette année encore elles vont bien vouloir reprendre leurs poêles

Après le "pot au feu", depuis deux ans, nous nous retrouvons pour "la choucroute" au mois de mars, toujours cuisinée par Cyril.

La traditionnelle "journée sardines" du mois de juin a lieu dans les écuries de la Perraudière depuis quelques années, car nous sommes à l'abri si le temps est incertain.



Au mois de novembre, c'est le concours de belote du club avec toujours beaucoup de participants.

Cette année, le concours de belote "inter-clubs" était organisé à Fontaine-Milon, celui de "boules de Fort" à Lué et le repas à Chaumont ; tous les 3 ans, nous changeons de commune.

Le club est ouvert tous les premier et troisième jeudis de chaque mois dans la salle des associations et nous terminons notre année par notre sympathique repas de Noël, toujours préparé par Cyril, avec le Père Noël qui n'oublie pas nos petits souliers !!!!!

Si nous sommes heureux de nous retrouver, nous sommes aussi très attristés du départ pour "l'Au - Delà" de Henri Robert, Claude Legeay, André Morin et nous partageons le chagrin de Raymonde, Marie-Thérèse et de Renée, car ils nous manquent dans notre famille du club.



Merci à tous ceux qui m'aident pour la préparation de nos manifestations : Marie-Thérèse Legeay, vice-présidente, Raymonde Manceau, trésorière, Odile Chesnaie, secrétaire, Arlette, Emilienne, qui viennent nous mettre le chauffage et qui veillent à la gestion de notre intendance ; Lucien, Henri, Jean et Maurice qui prêtent grande attention à nos "boissons" et qui sont toujours là pour installer le matériel. Je n'oublie pas Michel Courcelle "monsieur micro" que je dérange souvent.

Merci aussi à "monsieur le Maire Délégué" et à madame Marquet, Maire de notre nouvelle commune de Jarzé Villages, qui continuent à nous prêter la salle des fêtes gracieusement et à nous verser notre subvention annuelle. Nous sommes conscients, qu'en ces temps difficiles, c'est un cadeau qu'ils nous font.

Enfin, je termine en vous souhaitant de bonnes fêtes familiales de fin d'année, un bon Noël et une bonne année 2017 ; qu'elle vous apporte plein de bonnes choses !!!!!

La présidente
Colette de La Perraudière

CLUB DE LA BONNE HUMEUR DE CHAUMONT D'ANJOU



Toujours en activité, les 2^e et 4^e jeudis du mois à partir de 14h30 avec une assistance de 20 à 25 participants.

Belote et divers jeux de société occupent les présents et nous n'oublions pas de fêter leurs anniversaires. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues sachant que tous les retraités et retraitées de Chaumont d'Anjou peuvent adhérer au club.

Quelques sorties ont eu lieu en 2016 en inter-clubs boule de fort, concours de cartes, jeux de société, repas et goûter.

Présidente : Gautier Annick : 02 41 95 49 73

Secrétaire : Lebouc Annick : 02 41 95 41 54

Trésorier : Cureau Claude : 02 41 95 41 64

COMITÉ DES FÊTES DE LUÉ-EN-BAUGEOIS



BUREAU :

Présidente : Sylvie MAUXION

Secrétaire : Yvette RIVERON

Trésorière : Nadine LINARD

Secrétaire Adjointe : Jacqueline LEGENDRE

Membres Actifs : Anita MAUXION, Nathalia MALOYER, Richard LEBLE, Michel CORNUEIL, Jean-Louis FROGER

Tous les ans, le 2^{ème} dimanche de Mai, le Comité des Fêtes organise la fête du muguet.

Chaque année un thème est choisi. Pour l'année 2016, le thème était « Nos super-héros à Lué-en-Baugeois ». Les courses de l'Espoir et la marche solidaire ont rencontré un franc succès et seront reconduites l'année prochaine, toujours au profit de la Ligue contre le Cancer. La fête du muguet 2017 aura lieu le dimanche 14 Mai.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Vendredi 13 Janvier 2017 salle des Associations, place François Pessard à Lué-en-Baugeois.





La Vie associative

REPAS DE L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE BEAUVAU

120 convives se sont retrouvés à BEAUVAU le samedi 5/11/2016 pour le repas annuel de l'amicale des anciens élèves de BEAUVAU. Cela a été l'occasion de rappeler aux personnes présentes que l'amicale était en quelque sorte un petit comité des fêtes créé en 1949 ouvert aux personnes qui souhaitent participer à quelques manifestations dans l'année et qu'il serait souhaitable que de nouveaux bénévoles s'investissent dans l'association si l'on veut conserver des fêtes dans nos villages.

Composition du bureau :

Président : BOURDIN Jean-Marie

Vice-président : DARRONDEAU Jean-Luc

Secrétaire : FRICARD Tony

Vice-secrétaire : MERCIER Patrick

Trésorier : BARILLE Gilles

Vice-trésorière : DARRONDEAU Catherine



TABLEAUX DES RELEVÉS DE TEMPÉRATURES



MINIMALES

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne minimale /mois
janvier	1,2	4,7	3,2	0,8	-1	2,4	1,2	2,7	4,8	2,6	4,3	2,4
février	0,5	5	2,3	0	1	3,7	0,5	1,1	4,8	1	3,7	2,1
mars	2,6	2,9	3,8	2	2,9	3,7	2,6	3,2	3,4	3,5	2,8	3,0
avril	4,6	7,2	3,4	6	5,2	7,4	4,6	4,5	6,9	6,2	3,3	5,4
mai	8,6	10,5	10	9,7	8,6	8,7	8,6	7,6	8,15	8,9	9,1	9,0
juin	11,5	12,8	9,9	11,7	12,7	12	11,5	11,6	12,8	12,5	13	12,0
juillet	16,5	12,9	11,8	12,9	14,2	12,2	16,5	15,2	14,7	14,8	13,6	14,1
août	11,6	12,5	12,8	13,2	12,9	14,8	11,6	12,8	12,9	14,5	13,6	13,0
septembre	13,1	8,5	8,3	11,2	9,9	12,8	13,1	11,5	12	10,7	13,9	11,4
octobre	11,8	7,8	5,9	7,8	7,2	8,8	11,8	10,7	8,1	7,7	6,7	8,6
novembre	5,1	2,5	4,9	7,6	4,6	8,4	5,1	4,5	8,3	7,6	/	5,9
décembre	1,9	0,8	0,8	1,3	-0,8	4,6	1,9	2	3,5	6,6	/	2,3
Moyenne températures par année	7,4	7,3	6,4	7,0	6,5	8,3	7,4	7,3	8,4	8,1	8,4	

MAXIMALES

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne maximale par mois
janvier	6	14,1	10,5	6,6	5,7	8,6	6	7,9	11	9,3	10,7	8,8
février	8	13,6	13,7	10,6	9,8	12,1	8	8,8	12,7	10,6	11,9	10,9
mars	12,7	14,9	15	16,5	15,3	16,5	12,7	12,9	18,5	14,3	14,1	14,9
avril	20,1	24,8	19	20	23,1	25,5	20,1	18	21,6	21	18,6	21,1
mai	23,6	23,5	27,9	24,5	24,2	26,7	23,6	21,2	23	23,6	23,2	24,1
juin	29,8	26,8	29	28,5	29,6	26,9	29,8	25,5	24,8	29,2	25,2	27,7
juillet	34,9	26,5	30,8	29,5	32,6	28,2	34,9	31,7	30,2	31,9	29,6	31,0
août	27	26,8	28,8	31	28,9	27,5	27	30,5	26,6	30,5	31,7	28,8
septembre	27,4	25,9	23,6	24,4	25,4	26,5	27,4	25,9	29	24,6	28,8	26,3
octobre	20,9	19,2	19	19,5	18,8	20,7	20,9	20,4	22,1	18,6	18,4	19,9
novembre	14,9	12,3	11,4	13,6	12	16,5	14,9	11,6	14,5	15,2	/	13,7
décembre	8,8	8,4	7,9	8	4,9	11	8,8	4,9	9,4	13,2	/	8,5
Moyenne températures par année	19,5	19,7	19,7	19,4	19,2	20,6	19,5	18,3	20,3	20,2	21,22	

Tableau réalisé grâce aux relevés effectués par Yves Gourdon de Lué-en-Baugeois de 2006 à novembre 2016

DONNEURS DE SANG



L'**assemblée générale** aura lieu le vendredi 27 janvier 2017.

Cette année, le nombre de donneurs est de **237 personnes**.

En 2017, les collectes auront lieu les 9 mars, 7 juin, 6 septembre et 2 novembre.

Un don de 150 € sera remis pour le téléthon.

L'amicale remercie la population pour l'accueil réservé aux porteurs de calendriers.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente Chantal Bernard au 02 41 95 42 14.

ADRAAM : Association de Défense des Riverains de l'Aérodrome d'Angers Marcé

L'ADRAAM a été créée en 1998 pour défendre les riverains de l'aérodrome d'Angers Marcé qui venait d'ouvrir, malgré une opposition locale déterminée, qui avait bien mis en avant la faiblesse du potentiel local, l'inutilité de cette nouvelle structure et les nuisances réelles à venir pour les riverains.

ACTUALITES 2016... RIEN DE BIEN NOUVEAU.

Notre premier rôle est d'observer l'activité de l'aérodrome et d'alerter en cas de nuisances.

Pour 2016 et comme c'est le cas depuis plusieurs années, rien ne change.

Entre les annonces de création de lignes suivies d'annulations, les informations contradictoires au fil des jours, il est parfois difficile de se faire une idée claire de ce qui se passe.

La réalité, c'est que le trafic commercial plafonne à des niveaux toujours aussi bas.

La ligne Angers-Toulouse s'est arrêtée pendant l'été et Angers-Lyon a été retardée à plusieurs reprises avant d'être apparemment annulée.

Conséquence logique : la disparition probable des contrôleurs aériens.

Et si vous cherchez à réserver un vol sur le site de l'aéroport, il n'y a aucune ligne actuellement.

Du point de vue des nuisances, nous ne nous en plaignons donc pas.

UNE UTILISATION DISCUTABLE DE L'ARGENT PUBLIC.

Quelle tristesse de voir autant d'argent public dépensé en pure perte et sans aucun résultat concret !

Les quelques lignes ouvertes qui ne fonctionnent que l'été concernent le tourisme. Si on regarde de plus près les destinations (*Nice, Toulouse, Londres*), il s'agit essentiellement de touristes au départ d'Angers qui partent passer leurs vacances ailleurs. En ces périodes de restrictions budgétaires, il n'appartient pas à la collectivité de subventionner les vacances, les week-ends ou les soirées de quelques 'privilegiés' qui prennent l'avion.

Si comme nous, vous estimez qu'il faut cesser immédiatement toutes les aides et subventions aux lignes commerciales, et recentrer les dépenses publiques là où elles sont utiles et efficaces, rejoignez nous.

L'ADRAAM, c'est aussi un espace de dialogue ouvert à tous ceux qui sont préoccupés par les nuisances de l'aéroport d'Angers Marcé.

N'hésitez pas à nous contacter via notre adresse e-mail : adraam49@gmail.com **ou**

ADRAAM, La Roche Thibault, 49140 JARZE, 02 41 24 09 73.



Vie intercommunale

Tel un Conquérant



**Participez au Renouveau
du Territoire** De la Communauté
de Communes du Loir

demain-le-loir.platform-n.fr

PLUi : le projet de territoire en débat avec les habitants

Les 4 et 5 novembre, les habitants de la Communauté de communes du Loir étaient invités, au Collège Vallée du Loir et à la Maison de retraite de Jarzé, à une rencontre pour qu'élus et habitants discutent des grandes orientations du projet d'aménagement et de développement pour le territoire dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ces deux lieux étaient symboliques car ils illustrent l'importance donnée à la jeunesse et aux personnes âgées dans le projet.

Ces rencontres ont permis à plus de 120 participants de revenir sur les contributions des habitants, de prendre connaissance des grandes orientations du projet et d'en discuter.

Un projet construit avec les habitants

Les rencontres habitants ont dans un premier temps permis de revenir sur les moyens mis en oeuvre pour associer la population au projet : la plateforme numérique « demain le Loir » ; les 12 Marches du Loir ; les vidéos d'acteurs locaux...

Ce sont ainsi plus de 300 contributions qui ont été collectées puis classées en 7 grands axes et 35 orientations parmi lesquelles : développer des initiatives culturelles et touristiques ; assurer un accès haut débit internet sur le territoire ; développer les activités touristiques en lien avec le Loir ; préserver la forêt de Boudré ; sécuriser le réseau routier ; améliorer la qualité des espaces urbains ; assurer l'épanouissement de la jeunesse sur le territoire ; développer l'attractivité de la polarité ; assurer la transition énergétique du territoire en s'appuyant sur les ressources locales ; assurer la pérennité des exploitations agricoles ; développer les alternatives à la voiture ; diversifier les formes urbaines pour assurer l'accès à un logement au plus grand nombre...

Ces orientations ont ainsi pu être mises en lien avec les orientations du projet pour voir les convergences, les sujets insuffisamment traités...

Un projet, 8 orientations pour 10 communes

Henri LEBRUN, Vice-Président en charge de l'aménagement, a présenté les 8 grands axes du projet :

- Habiter dans un logement correspondant à ses besoins, tout au long de sa vie
- Assurer la pérennité des services et équipements de proximité dans les bourgs

- Accueillir de futurs habitants dans des bourgs animés, au patrimoine reconnu tel que Cornillé-les-Caves, Huillé ou Matheflon
- Développer une offre d'équipements spécialisés et de commerces au niveau de Seiches, de l'Aurore de Corzé et de Jarzé
- Conforter l'attrait économique en accueillant de nouvelles entreprises dans les zones d'activités structurantes de Seiches et de l'aéroport Angers-Marcé
- Pouvoir se déplacer à pied, à vélo, en transport en commun et partager sa voiture, pour faire ses achats, aller travailler, se divertir et profiter de lieux récréatifs comme Malagué, les bords du Loir ou Boudré
- Vivre entouré des paysages singuliers des buttes boisées autour de Jarzé et de la Vallée du Loir ainsi que des paysages plus communs mais variés mêlant bois, cultures et patrimoine bâti
- Valoriser nos ressources locales en prenant soin de nos espaces agricoles et forestiers, de notre ressource en eau (Loir...), de notre potentiel énergétique, et de nos habitats naturels (vallée du Loir, bocage beauvalois, cavités souterraines de Matheflon, forêt de Chambiers...)

Les échanges se sont poursuivis au sein d'une assemblée divisée en petits groupes réfléchissant aux grandes thématiques citées. Les restitutions de ceux-ci à l'issue de près d'une heure d'échange ont fait apparaître une grande diversité d'idées et de réflexions.

Marc BERARDI a clos ces deux rencontres habitants en évoquant la suite du projet. L'année 2017 permettra de préciser les orientations générales présentées et de travailler à leur traduction réglementaire. En attendant, le processus de concertation continue toujours sur la plateforme (demain-le-loir.platform-n.fr).





SEMAINE BLEUE

Pour la deuxième année consécutive, les CCAS de la communauté de communes du Loir ont participé à la semaine bleue.

Tout un programme d'animation a été élaboré :

- **mardi 18 octobre** : un thé dansant, salle Villa-Cipia de Seiches sur le Loir.
- **mercredi 19 octobre** : une rencontre inter-génération avec les accueils de loisirs de la communauté de communes.
- **vendredi 21 octobre** : programmation du film « la Vache » cinéma de JARZÉ VILLAGES.



Un goûter était servi après chaque animation par des membres des CCAS et de la commission d'Action sociale de la communauté de communes du Loir. Merci à tous ces bénévoles.

La participation de l'année 2016 a été très satisfaisante.



TRANSPORT SOLIDAIRE

Mise en place du transport solidaire à Jarzé Villages en 2017

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Jarzé Villages

Vous habitez Jarzé Villages, vous avez + de 18 ans.
Vous devez vous déplacer dans un rayon de 30 km.
Vous n'avez pas de moyen de transport.
Contactez le CCAS à la mairie de Jarzé au 02 41 95 40 03 ou sur mairie-jarzevillages@wanadoo.fr, il vous trouvera un chauffeur.

Tarifs :

Les tarifs seront communiqués en début d'année.

Pour qui ?

Pour toutes les personnes habitant Jarzé Villages de plus de 18 ans qui :

- n'ont pas le permis de conduire
- ne peuvent plus momentanément conduire
- ne peuvent plus assurer leurs déplacements

Pourquoi ?

Faire des courses

Aller chez le coiffeur

Se rendre à la mairie, à la poste, à un rendez-vous médical, à un entretien professionnel

Rendre visite à des amis, à des personnes malades

Se rendre à une correspondance de train, de car

Ou autres...

Comment ?

Le transport est assuré par des bénévoles indemnisés

Les demandes sont adressées à la mairie de Jarzé au plus tard 2 jours ouvrés avant la date du déplacement

Le secrétariat contacte les bénévoles

Une participation est demandée à la personne transportée

Le CCAS participe financièrement

Ce service ne remplace en aucun cas les services de taxi et de VSL dont les trajets sont remboursés par la Sécurité Sociale

Appel à bénévoles :

Si vous avez un véhicule et souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à vous manifester auprès du CCAS.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE OPÉRATIONNELLE LE 1^{ER} JANVIER 2017



Comme annoncé depuis plusieurs mois, les Communauté de Communes du Loir (Seiches sur le Loir), du Loir et Sarthe (Tiercé) et des Portes de l'Anjou (Durtal) vont disparaître pour former, le 1er janvier, une nouvelle structure « La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe ».

La nouvelle entité administrative est la conséquence de la loi NOTRe qui impose une nouvelle organisation territoriale de la République et fixe, notamment, un seuil minimum de 15 000 habitants aux communautés de communes. La nouvelle communauté de communes, comptera, quant à elle près de 27 000 habitants répartis dans 18 communes.

Un comité de pilotage composé des élus et directeurs des 3 collectivités s'est réuni très régulièrement depuis 18 mois pour déterminer la gouvernance, l'organisation des services... Le nouveau conseil communautaire comprendra 44 élus et aura pour mission de bâtir un nouveau projet de territoire. Il sera accompagné dans cette tâche par 108 agents territoriaux.

Une structure avec des compétences élargies

La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe sera la plus petite du département mais pour autant, c'est

elle qui aura le plus de compétences. En effet, en plus des compétences socles imposées par la loi, comme le développement économique ou l'aménagement de l'espace, les élus ont choisi de maintenir les champs d'actions exercés historiquement par chaque communauté de communes. Cette option a été retenue pour assurer la pérennité et la continuité des services de proximité aux usagers quitte à maintenir des gestions différentes. Cette volonté politique peut ainsi permettre d'étendre des services sur l'ensemble des 18 communes à l'avenir. L'harmonisation des pratiques, des fonctionnements se fera progressivement.

Une organisation multi-sites pour maintenir la proximité

Une autre valeur forte défendue par les élus est le maintien de la proximité avec les habitants. Bien que le siège administratif retenu soit à Tiercé, les services seront répartis au sein des 3 pôles géographiques existants pour éviter une disparité et un éloignement géographique.

Le 1^{er} conseil communautaire sera le 5 janvier 2017 à la salle Balavoine de Tiercé. Le Président et les vice-présidents y seront élus par l'assemblée délibérante.

ACTUALITÉS DE LA CPAM, AYEZ LE BON RÉFLEXE



Depuis le 1er septembre, le fonctionnement de la CPAM à la Maison des services au public est modifié.

En effet, il faut impérativement prendre rendez-vous avant de vous rendre sur place pour rencontrer un conseiller qui tient une permanence tous les jeudis de 13h30 à 16h30.

En parallèle, et pour répondre à la plupart de vos besoins, la CPAM a simplifié les démarches en ligne sur son portail internet comme, par exemple, éditer une attestation de droit, signaler un changement d'adresse ou la perte de sa carte vitale. Ceci vous évite de vous déplacer et vous fait gagner du temps. Si toutefois, votre situation nécessite un accompagnement, appelez le 3646 ou prenez rendez-vous sur le site www.ameli.fr.

A noter, il n'existe plus de point de dépôt de courrier à la MSP, adressez votre courrier par voie postale.

Carine DESHAIES, agent de la MSP, se tient à votre disposition pour vous guider dans vos démarches administratives.

Pour prendre rendez-vous :

- Téléphone – 36 46 du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30 (Service 0,06€ / mn + prix appel)
- Par Internet – www.ameli.fr, puis une fois la caisse de Maine et Loire renseignée, cliquez sur « nous rencontrer » puis « l'accueil sur rendez-vous »
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Maine-et-Loire : 32 rue Louis Gain, 49937 Angers Cedex 9



Vie intercommunale



DÉMÉNAGEMENT DE L'ESPACE JEUNES DE JARZÉ VILLAGES

Depuis le 16 novembre, les jeunes de 10 à 17 ans peuvent se retrouver dans de nouveaux locaux près du complexe sportif de Jarzé Villages. Ce modulaire a été acquis par la commune. Le fonctionnement qui existait reste inchangé. Sur chaque créneau d'ouverture, une dizaine de jeunes aiment se donner rendez-vous pour échanger, s'amuser, construire des projets avec leur animatrice Christine Leselle-Pinard. Ils sont ainsi une quarantaine de jeunes, âgés principalement de 12 à 14 ans à fréquenter cette structure. Il faut rappeler que tous les jeunes du territoire

peuvent s'y rendre et pas seulement ceux de Jarzé Villages. Pour plus de renseignements sur l'espace jeunes ou pour s'inscrire :

✉ espacejeunes.jarze@cc-duloir.fr

Vous pouvez aussi suivre leur actualité sur Facebook :

<https://www.facebook.com/espacejeunesCCLMarce>
(profil commun aux espaces jeunes de Marcé et Jarzé).

T2JL ET GÉNÉRATION ADOS, DEUX NOUVEAUX MÉDIAS POUR LES JEUNES

En 2016, **Deux nouveaux médias sont nés** à l'initiative de deux groupes animés par les espaces jeunes.



Le premier, **la web TV T2JL (Télé des Jeunes du Loir)** proposent des sujets courts filmés, réalisés et montés par les jeunes avec leurs animateurs au sein de l'espace jeunes mais aussi lors d'ateliers au Collège Vallée du Loir.



Le second, **Génération Ados** est une web radio dont les sujets sont aussi écrits, lus et commentés

par les jeunes. Les deux outils répondent à des objectifs pédagogiques et de prévention. Les jeunes proposent eux-mêmes les sujets au sein d'un comité où s'expriment les jeunes, des élus référents et des professionnels de la communication. Les sujets doivent correspondre aux objectifs fixés, parler de l'actualité, de leur quotidien mais aussi proposer avec leurs propres mots des sujets de prévention aux autres jeunes. Les deux outils sont accessibles depuis le site internet de la communauté de communes et sur Youtube.

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc





RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ COLLECTE

Suite à un appel d'offres lancé fin 2015 et attribué début juillet, la collecte sur le territoire du SICTOM Loir et Sarthe sera effectuée à partir du 2 janvier 2017 par un nouveau prestataire.

3 entreprises avaient remis une offre : BRANGEON, COVED et l'entreprise sortante, VEOLIA.

Après analyse technique et financière détaillée par un bureau d'études indépendant, c'est l'offre de l'entreprise **BRANGEON Environnement** qui a été retenue.

Aucun changement n'est à prévoir en 2017 : les tournées, jours et horaires de collecte ainsi que la fréquence 1 fois par semaine resteront inchangés.

ACTION ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE

Le Sictom Loir et Sarthe fait partie des 153 territoires lauréats « Zéro déchet, zéro gaspillage » en France depuis novembre 2015.

Grâce à cette labellisation, le Sictom Loir et Sarthe va bénéficier d'un accompagnement spécifique du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, via l'ADEME pour mettre en place des partenariats avec des acteurs locaux (associations,

entreprises, citoyens, administrations...) afin de :

- Réduire les sources de gaspillages alimentaires,
- Donner une seconde vie aux produits,
- Trouver de nouvelles filières de recyclage.

Le Sictom Loir et Sarthe a déjà mené une étude de territoire pour déterminer un programme d'actions sur 2017 à 2019 avec, pour objectif, la diminution de 3% minimum des tonnages collectés sur cette période.

VENTE FRAUDULEUSE DE CALENDRIERS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Le SICTOM met en garde les habitants contre de faux agents de collecte qui procèdent à une vente de calendriers en démarchant les habitants à leur domicile. Pour rappel, les agents de collecte ne procèdent à aucune vente en porte-à-porte. Les calendriers de collecte sont distribués gratuitement chaque année aux habitants en même temps que le magazine du SICTOM début janvier.

Collecte amiante en déchèterie 2017

- Chateaufort : 25 février
- Durtal : 20 mai
- Seiches : 30 septembre
- Tiercé : 25 novembre

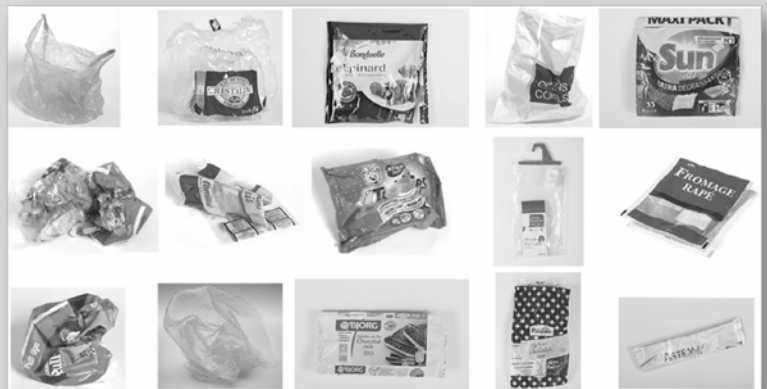
NOUVEAU : LE TRI DES SACS ET FILMS PLASTIQUES

Sur notre territoire, la collecte des plastiques ne concernait jusqu'à présent que toutes les bouteilles, les flacons et les bidons.

Un nouveau geste de tri permet de recycler et de valoriser d'autres plastiques souples.

Ainsi, au 1er janvier 2017, les sacs, sachets et films plastiques peuvent désormais être déposés avec les emballages recyclables dans votre conteneur jaune.

Le centre de tri Paprec possède la technologie permettant de trier plus de sacs, sachets et films plastique tels que les sachets à légumes, sacs de congélation, recharges en berlingot, films de protection des journaux, ou suremballages de packs d'eau par exemple.



Quelques exemples de sacs, sachets et films plastique recyclables

LE SECOURS CATHOLIQUE



Agir avec les plus fragiles et grandir ensemble sur des chemins d'humanité, telles sont les orientations qui guident les bénévoles et les accueillis du Secours Catholique. Elles ont été rappelées cette année, lors des célébrations du 70^{ème} anniversaire.

En lien avec la délégation départementale et les travailleurs sociaux, notre équipe locale essaie d'accompagner des personnes fragilisées, isolées

Voici quelques-unes de nos actions :

- . Aides financières ponctuelles
- . Accompagnement de projet pour le départ d'enfant en famille de vacances ou en colonie
- . Boutique solidaire
- . Orientation selon les besoins : (colis alimentaire, micro-crédit...)

Pour vous-même ou toute personne en difficulté, vous pouvez contacter :

Anne-Marie Poupin 02 41 95 45 63

Chantal et François De Sauveboeuf 02 41 95 42 88

Romain Chaveton 02 41 44 58 31



LA FONDATION DU PATRIMOINE



Préservons aujourd'hui l'avenir

Votre commune adhère à la Fondation du patrimoine. Cet organisme privé indépendant, est reconnu d'utilité publique. Son but est de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du petit patrimoine local.

Vous pouvez en tant que propriétaire privé bénéficier d'un soutien personnalisé, de conseil d'experts et de déductions fiscales ou de subventions pour les travaux extérieurs de restauration et d'entretien d'un édifice bâti non protégé.

La Fondation accompagne également les associations ainsi que les organismes publics dans leur projet de sauvegarde avec la mise en place de campagnes de mécénats populaires.

N'hésitez pas à vous renseigner !

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de Maine et Loire

6 bis rue Arènes - B.P. 92 331

49023 ANGERS Cedex 2

Tel : 02.41.39.48.98

maineetloire@fondation-patrimoine.org



Prendre **ANJOUBUS** au départ de **JARZÉ** c'est **PRATIQUE !**

JARZÉ-VILLAGES > ANGERS

	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJVS	Samedi	LMMeJV
JARZÉ-VILLAGES					
Place Norbert Davignon	06.50	07.50	09.05	13.25	13.50
Rue de Bel Air	06.53	07.53	09.08	13.28	13.53
ANGERS					
Provins	07.22	08.22	09.37	13.57	14.22
Brisepotière	07.30	08.30	09.45	14.05	14.30
Mendes France	07.33	08.33	09.48	14.08	14.33
Foch Maison Bleue	07.35	08.35	09.50	14.10	14.35
Foch Haras	07.38	08.38	09.53	14.13	14.38
Gare Routière et SNCF	07.40	08.40	09.55	14.15	14.40

ANGERS > JARZÉ-VILLAGES

	Samedi	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJVS
ANGERS				
Gare Routière et SNCF	12.15	12.20	17.20	18.20
Foch Haras	12.17	12.22	17.22	18.22
Lorraine	12.20	12.25	17.26	18.26
Mendes-France	12.22	12.27	17.28	18.28
Brisepotière	12.25	12.30	17.31	18.31
Provins	12.33	12.38	17.39	18.39
JARZÉ-VILLAGES				
Rue de Bel Air	13.02	13.07	18.07	19.07
Place Norbert Davignon	13.05	13.10	18.10	19.10



LIGNE 2B

Profitez des
allers / retours
vers **Angers**
du **lundi au samedi**
pour seulement
2.7 € le trajet*

..... Les bons plans Anjoubus
Le Ticket découverte* &
la carte Icar Abonnement*
.....



Horaires valables jusqu'au 7 Juillet 2017

Plus de renseignements sur
www.anjoubus.fr ou
Transports Voisin
02 41 74 15 00

* Tarif indicatif pour l'achat d'un carnet de 10 tickets (2 zones)



Mairie de Beauvau : 02.41.95.41.82
<http://www.mairiedebeauvau.com>



Mairie de Jarzé : 02.41.95.40.03
<http://www.jarze.fr/>



Mairie de Lué en Baugeois :
02.41.95.41.76



Mairie de Chaumont d'Anjou :
02.41.95.44.75

